

Forum des Jeunes pour la Citoyenneté

Prenez la parole Le 28 septembre 2005 au Sénat

17/25
ans

Entrée libre de 9h30 à 17h30

Quel avenir pour les jeunes en France?

Ateliers conseils - Débats - Documentaires

SÉNAT
15, rue de Vaugirard 75006 Paris
M° Odéon / Bus : 58 - 84 - 89



Informations :
www.senat.fr
avenir@senat.fr



ACTES DU FORUM

SOMMAIRE

Jeunes et politiques : quel avenir commun ?	3
L'engagement des jeunes dans la société	3
L'engagement des jeunes dans la politique	6
Jeunes, formations et emploi : l'école est-elle toujours une garantie d'avenir ? 11	
Le témoignage des chefs d'entreprise	11
Le témoignage des représentants de la formation	13
Le témoignage des acteurs publics.....	15
Dialogue avec les jeunes.....	16
Conclusion.....	21
Jeunes et société : l'âge de tous les obstacles	24
La perception de la société par les jeunes.....	24
Jeunes et égalité des chances	34
Introduction des débats	34
Des portraits de réussite.....	35
Des propositions aux actions.....	39
Débat avec la salle.....	43
Conclusion.....	44

Jeunes et politiques : quel avenir commun ?

Ce débat est présidé par Bernard MURAT, Sénateur de la Corrèze, et animé par Béatrice TOULON, rédactrice en chef du magazine Phosphore à destination des 15-25 ans.

Bernard MURAT

C'est avec grand plaisir qu'au nom du Président du Sénat, je vous accueille dans le cadre de ce 1^{er} Forum. C'est un vaste débat que celui que nous nous apprêtons à engager. Par conséquent, ne perdons pas de temps et entrons dès à présent dans le vif du sujet.

L'engagement des jeunes dans la société

En préambule à ce débat, un court documentaire réalisé à l'initiative de l'association Eveil intitulé « Trois heures de cours en moins » est proposé aux participants. Il montre des collégiens en train de débattre de sujets aussi divers que le racisme, la laïcité, la liberté ou la citoyenneté. Il met notamment en évidence leur désir d'exprimer leurs idées et d'être mieux écoutés.

Béatrice TOULON

Nous avons retrouvé deux des jeunes qui apparaissent dans ce documentaire, Christiana Ravor et Fabien Thévenot, et nous leur avons demandé de se joindre à nous.

Christiana, nous avons pu voir à l'écran que tu as des idées très précises. T'es-tu engagée depuis le tournage de ce film ?

Christiana RAVOR

Oui. Je fais désormais partie d'une association qui vient en aide à des jeunes filles en Inde. Cet engagement m'a beaucoup apporté et m'a donné une plus grande confiance en moi. Mon exemple a également incité d'autres jeunes à s'impliquer dans cette association. Quand on démontre aux jeunes qu'ils ont le droit de s'exprimer et qu'ils peuvent mettre concrètement en pratique leur générosité, ils sont naturellement portés à s'engager.

Fabien THEVENOT

Pour les jeunes, la politique semble souvent abstraite et coupée du réel. De leur côté, les adultes ont trop souvent tendance à croire que nous avons pour seul but de « mettre la zone ». D'ailleurs, des médias entretiennent complaisamment cette idée.

Les jeunes doivent prendre conscience qu'ils peuvent s'exprimer tandis que les adultes doivent mieux les écouter.

Bernard MURAT

Aujourd'hui, les jeunes s'engagent plus volontiers dans le tissu associatif que dans le monde politique. Dans les faits, ils bénéficient d'un véritable droit à la parole et ne se privent pas de l'utiliser.

Béatrice TOULON

Nadia Bellaoui, vous êtes déléguée générale d'Animafac. A votre avis, qu'est-ce que l'on perd en ne s'engageant pas ? A l'inverse, qu'est-ce que cela apporte de s'engager dans la vie et sur le terrain ?

Nadia BELLAOUI

On perd beaucoup de plaisir en ne s'engageant pas. En rejoignant le monde associatif, j'ai pu faire des rencontres passionnantes. Cet engagement a représenté pour moi un apprentissage extrêmement intéressant, une véritable formation personnelle, puis un travail à part entière.

Comme pour beaucoup de jeunes, mon premier engagement a consisté à être déléguée de classe. Par la suite, diverses rencontres m'ont donné envie de poursuivre cette implication dans d'autres domaines. Cependant, il ne faut pas croire que l'engagement constitue une réponse à tous les problèmes de notre société. Enfin, il ne faut pas se leurrer : un véritable engagement est extrêmement prenant. Mais c'est ainsi et cela en vaut vraiment la peine.

Béatrice TOULON

Jean-Baptiste Mougel, vous êtes ancien Président de la Fédération des Associations Générales Étudiantes, la FAGE. Selon vous, assiste-t-on à une crise de l'engagement, à un repli des jeunes sur une bulle communautaire ?

Jean-Baptiste MOUGEL

Ceux qui dénoncent un tel repli sont souvent ceux qui ne donnent pas aux jeunes la possibilité de prendre la parole et de montrer ce qu'ils font.

On évoque traditionnellement plusieurs raisons pour expliquer ce prétendu repli. En particulier, on avance que notre société s'avère de plus en plus dure vis-à-vis de la jeunesse, comme en témoigne le développement de l'emploi précaire chez cette dernière. En outre, on souligne aussi que les partis politiques donnent fréquemment aux jeunes l'impression qu'ils se focalisent sur des querelles de personnes et non sur de véritables débats. Parallèlement, les associations ont parfois du mal à répondre au désir d'engagement des jeunes et à leur tendre la main. Ces explications sont en partie exactes mais elles constituent aussi des poncifs qu'il faut dépasser.

En fait, la réalité est toute autre. Par exemple, la moitié des étudiants sont membres d'une association. Cependant, il est vrai que les jeunes n'ont plus aujourd'hui la même conception de l'engagement que leurs aînés : ils sont avant tout portés vers des actions de solidarité concrètes (protection de l'environnement, aide à l'enfance...).

Nadia BELLAOUI

N'attendons pas systématiquement des idées géniales de la part des jeunes. Néanmoins, ceux-ci sont moins enfermés dans des schémas de pensée et sont donc plus susceptibles de trouver des solutions nouvelles.

Béatrice TOULON

Thierry Crosniers, vous êtes Délégué général des Juniors associations. Qui sont les jeunes qui se trouvent à l'origine de ces structures ?

Thierry CROSNIER

Les juniors associations sont des associations créées et portées par des mineurs. Plus d'une sur dix développe aujourd'hui un projet de solidarité. A ce stade, près de mille d'entre elles ont déjà vu le jour et plus de 12 000 jeunes y ont participé. Malheureusement, de nombreux jeunes n'ont toujours pas connaissance de ce type de possibilités.

De notre côté, nous leur proposons un accompagnement dans la durée mais c'est avant tout à eux qu'il revient de « se bouger » pour défendre leurs projets.

Bernard MURAT

De nombreuses collectivités ont mis en place des conseils municipaux des jeunes. Ceux-ci peuvent y présenter leurs projets et en obtenir éventuellement le financement.

Béatrice TOULON

Roland Moreau, vous êtes réalisateur et vous vous intéressez aux jeunes des quartiers et à la politique. Ce que vous venez d'entendre diverge-t-il de ce que vous avez pu constater sur le terrain ?

Roland MOREAU

Les jeunes des quartiers sont prêts à s'engager et les collectivités territoriales ont réellement à cœur de leur offrir cette possibilité. Malheureusement, le dialogue entre les uns et les autres est parfois difficile. Dans ce contexte, il existe, à mon sens, un fort besoin de médiation. C'est ainsi que l'on aidera les jeunes des quartiers à dépasser la colère qu'ils ressentent aujourd'hui. Il faut les écouter et modifier leur rapport au politique. Pour eux, l'engagement ne va pas de soi.

Béatrice TOULON

Stéphane Rozes, est-ce que les témoignages que vous venez d'entendre sont conformes aux études statistiques que vous pouvez réaliser ?

Stéphane ROZES, Directeur général associé de l'institut de sondage CSA, Maître de conférences à Sciences Po Paris

Ces témoignages confirment effectivement les tensions que nous pouvons percevoir au travers de nos études. De plus, ces tensions que vivent actuellement les jeunes s'avèrent sensiblement différentes de celles qu'ont connues les générations antérieures.

En particulier, les jeunes d'aujourd'hui sont convaincus de détenir un capital de savoirs et de savoir-faire supérieur à celui de leurs aînés mais sont persuadés que la société n'est pas capable de tirer parti de ce potentiel. Autrement dit, ils veulent être parties prenantes de la société mais ont souvent le sentiment que celle-ci ne leur permet pas de mener à bien leurs projets. Par ailleurs, ils souffrent également de la mise à distance à laquelle les médias se livrent à leur égard et montrent un vif besoin de reconnaissance individuelle et collective.

Autre tension : les jeunes estiment que le monde politique est trop éloigné d'eux et refermé sur lui-même. Pourtant, de manière quelque peu paradoxale, on observe que les jeunes des

quartiers sont souvent les premiers à y faire de la politique. Toutefois, ils le font autrement que leurs aînés : ils sont avant tout attachés à débattre « du souhaitable » alors que les hommes politiques ont renoncé à ce type de débats et ne se cantonnent plus qu'à exercer leur « monopole du possible ». Or à mon sens, la résolution de cette tension entre le possible et le souhaitable passe nécessairement par l'engagement.

L'engagement des jeunes dans la politique

Béatrice TOULON

Les jeunes sont-ils intéressés par la politique et prêts à s'engager dans ce domaine ? Anne Muxel, vous êtes directrice de recherches au Centre de la Vie politique française. Pouvez-vous nous apporter quelques éléments de réponse sur ce point ?

Anne MUXEL

On a souvent tendance à considérer que les jeunes constituent une catégorie complètement à part du reste de la société et qu'ils sont totalement différents de leurs aînés. En réalité, ils partagent avec ces derniers de nombreux points communs : un fort penchant pour l'abstention, une moindre volonté de s'engager ou de militer, un sentiment de défiance à l'égard des institutions, voire une certaine attirance pour des positions extrêmes.

Cependant, les jeunes présentent aussi des traits générationnels spécifiques. Leur rapport au politique ne s'élabore plus à partir de grands modèles théoriques mais se fonde sur les valeurs qu'ils ont pu se forger au cours de leurs expériences personnelles. Parmi ces valeurs, on peut citer les notions de solidarité, de justice sociale, la défense des droits de l'homme ou le rejet de la mondialisation. En outre, le niveau de connaissance et d'information des jeunes s'avère extrêmement élevé. De même, ils savent déchiffrer des messages de plus en plus complexes. Par ailleurs, ils n'entendent plus seulement la politique dans un strict cadre franco-français mais ont compris que celle-ci se déclinait désormais à une échelle internationale. Les jeunes entretiennent également une grande familiarité avec la protestation. C'est souvent par cette voie qu'ils sont entrés dans la vie politique (par exemple, en participant aux manifestations qui ont suivi le 21 avril 2002 ou contre la guerre en Irak). Enfin, ils montrent une lucidité et une exigence critique très fortes.

Béatrice TOULON

Ma question suivante s'adresse à l'ensemble des intervenants. A quel âge vous êtes-vous engagés en politique et pourquoi ?

David LEBON, Président du Mouvement des Jeunes Socialistes

Je me suis engagé pour la première fois à l'âge de 16 ans. J'y ai été incité par la lecture de l'ouvrage de Bourdieu, *Les héritiers*, sur les mécanismes de reproduction sociale. Je me suis d'abord impliqué dans la vie associative au lycée, puis ai rejoint le Mouvement des Jeunes Socialistes.

Vladimir DJORDJEVIC, Union Nationale des Étudiants de France (UNEF)

Je me suis, moi aussi, engagé à 16 ans, en devenant délégué de classe. A cet égard, il me semble indispensable de prévoir une refonte du temps scolaire afin de faciliter l'engagement des collégiens et lycéens dans la vie associative et politique.

François GUEANT, Délégué national des Jeunes Actifs UMP

Arrêtons la caricature : les jeunes s'intéressent à la politique, même s'ils n'ont pas immédiatement envie de rejoindre un parti ou de militer. Pour ma part, je me suis engagé il y a trois ans lors de la constitution de l'UMP. C'est la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle qui m'a conduit à franchir le pas. J'ai en effet souhaité m'investir dans la politique pour contribuer à ce qu'une telle catastrophe ne se reproduise pas.

Olivier VIAL, Délégué national UNI

Je me suis longtemps contenté de voter aux élections mais j'ai fini par considérer que cela n'était pas suffisant. Ce qui m'a poussé à m'engager, c'est le sentiment de révolte que j'ai éprouvé lorsque j'ai vu certains manifestants, qui ne représentaient qu'une minorité de Français, lancer des mouvements de contestation qui s'opposaient à des réformes pourtant voulues par la majorité de nos concitoyens. Pour ma part, je ne pouvais pas accepter qu'une telle minorité cherche à m'imposer ses idées.

Béatrice TOULON

Muriel Parcelier, vous êtes Présidente de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, l'ANACEJ. Pouvez-vous nous décrire le profil des jeunes qui s'engagent dans ce cadre ?

Muriel PARCELIER

On ne peut pas parler à ce niveau de profil-type. L'engagement de ces jeunes a souvent été suscité par une rencontre (avec un professeur, un éducateur sportif, un élu...) ou par des événements déclencheurs. A l'inverse, leur implication se heurte à des freins non négligeables : notamment des horaires inadaptés ou l'impression un peu désespérante que leur engagement ne débouche sur rien de concret...

Béatrice TOULON

Je m'adresse maintenant à la salle et j'invite les participants à nous faire part de leurs témoignages ou de leurs réflexions.

Un participant

Comme les précédents intervenants, je me suis engagé pour la première fois lors de mon passage au lycée. Le sentiment d'être écouté, le fait d'agir pour les autres et avec les autres, la possibilité d'exprimer mes idées m'ont motivé à poursuivre dans cette voie. De même, constater que son engagement aboutit à des résultats concrets constitue une forte incitation à persévérer.

Une participante

Je suis conseillère principale d'orientation dans l'académie de Grenoble. Notre travail consiste notamment à valoriser le rôle des délégués de classe (qui est effectivement primordial) et à les aider dans leur mission.

Olivier VIAL

Pour inciter les jeunes à s'engager, il faut être capable de leur proposer de véritables enjeux. Nous devons sortir de cette démocratie de l'ennui où, d'un parti à l'autre, on entend peu ou prou les mêmes discours. Nous devons, au contraire, retrouver une démocratie qui s'articule autour de vrais clivages. Les politiques doivent également montrer qu'ils peuvent changer les choses et renoncer à ce langage de l'impuissance qu'ils tiennent trop souvent.

Un participant

La question essentielle que nous devrions nous poser me semble être la suivante : pourquoi s'engager, quel avenir voulons-nous bâtir à travers cet engagement ? Je m'étonne que notre débat n'aborde pas cette question de fond.

Un participant

Je me suis engagé au sein des Jeunes Populaires (le mouvement de jeunes de l'UMP), parce que ce mouvement donne vraiment la parole aux jeunes. Par exemple, c'est à eux que revient l'organisation des universités d'été de l'UMP.

Stéphane ROZES

Depuis le début de nos échanges, on peut voir que le rôle de délégué de classe a souvent été pour les uns et les autres la première forme d'engagement. Il s'agit effectivement d'une étape décisive. Cette expérience permet aux jeunes de prendre conscience qu'ils peuvent sortir de leur « train-train » et qu'ils ne peuvent réellement s'épanouir que dans un environnement harmonieux où chacun trouve sa place.

Enfin, le fait d'obtenir des avancées concrètes au travers de son engagement est extrêmement valorisant. Il procure aux jeunes qui s'engagent une véritable fierté et une grande confiance en soi. Il revêt également une forte valeur d'exemple et incite ainsi d'autres jeunes à se mettre en mouvement à leur tour.

Anne MUXEL

Il est indispensable que les jeunes puissent avoir leur mot à dire sur les décisions qui sont prises. Dans cette logique, les élus et les associations doivent leur donner la possibilité de s'investir et leur montrer qu'ils peuvent peser sur les décisions.

Une lycéenne

Comment se fait-il que tant de lycées soient vides et que tant d'élèves soient dans la rue ?

François GUEANT

Pour moi, leur présence dans la rue est plutôt un signe positif. Elle montre que ces jeunes s'intéressent à la vie citoyenne.

David LEBON

L'absentéisme au lycée tient aussi à des raisons sociales. Par exemple, certains lycéens s'absentent le vendredi après-midi pour aller travailler chez Mac Donald's. Par ailleurs, selon moi, l'engagement des jeunes ne doit pas uniquement reposer sur des enjeux concrets mais il passe aussi par l'utopie. Enfin, il faut avoir conscience qu'en politique, il est difficile d'obtenir des résultats immédiats.

Une participante

J'ai voulu militer en politique. Malheureusement, le fait d'être jeune, femme et noire semble constituer un obstacle insurmontable.

François GUEANT

Les jeunes qui, comme vous, travaillent ont du mal à concilier leur activité professionnelle et un engagement politique. Nous essayons toutefois de faciliter leur implication dans notre mouvement en tenant nos réunions à des horaires compatibles avec leur travail. En outre, les barrières que vous venez d'évoquer (sexe, couleur de peau...) sont inadmissibles mais elles existent, à droite comme à gauche.

Vladimir DJORDJEVIC

Si les jeunes ne parviennent pas à s'impliquer dans les partis politiques, c'est parce que les places y sont souvent trustées par des cadres plus âgés. De plus, notre système politique continue à se structurer autour de deux pôles (l'UMP et le PS) alors même que, par deux fois, les jeunes ont montré qu'ils ne se reconnaissent pas dans l'un ou l'autre de ces partis.

Olivier VIAL

Contrairement à d'autres intervenants, je ne trouve pas choquant que les jeunes ne soient pas élus députés avant l'âge de 25 ans. En effet, avant d'accéder à de telles fonctions, il me semble normal de se donner le temps de faire un véritable apprentissage de la vie politique.

Une participante, membre de l'association Jet d'Encre visant à promouvoir la presse lycéenne

La collaboration à des journaux lycéens et étudiants peut représenter pour les jeunes la première étape d'un engagement. Elle leur permet de se saisir de grandes questions de société : par exemple, a-t-on le droit de parler de politique au lycée ? De notre côté, nous estimons qu'il s'agit ni plus ni moins que d'un devoir. Plus largement, l'Ecole doit se donner les moyens de faire de nous des citoyens à part entière.

Un participant

Le monde politique doit donner l'exemple d'une démocratie de la connaissance et non de l'ignorance, comme c'est trop souvent le cas. En effet, trop de questions sont occultées dans le débat politique.

De la salle

Les jeunes d'aujourd'hui ont toujours connu le chômage, le SIDA et accumulé les désillusions, ce qui ne les encourage évidemment pas à s'engager. De même, notre constitution me semble constituer un frein à cet engagement. En effet, celle-ci devrait donner aux jeunes la possibilité de devenir député dès l'âge de 18 ans. Je sais qu'une telle révision de la Constitution a quelque chose d'utopique mais je n'hésite pas à la demander.

Bernard MURAT

Vous avez raison de vous occuper de la politique car celle-ci s'occupera de vous ! N'hésitez pas à vous engager auprès des collectivités locales ; rencontrez vos élus dans vos communes, départements et régions. C'est à cette échelle que vous pourrez mener des actions concrètes et utiles, et faire bouger votre monde.

Une militante lycéenne

Comment redonner aux jeunes confiance dans la politique et la société ? En quoi l'éducation peut-il y contribuer ? A mon sens, cette démarche doit passer d'abord par le débat. Dans le même esprit, il me semble indispensable de repenser la relation professeurs-élèves, ce qui suppose de nouvelles approches pédagogiques. Enfin, pour que leur expression ait vraiment une utilité, les jeunes doivent être réellement écoutés.

Une participante

Je suis, moi aussi, militante lycéenne. Je confirme qu'il existe de solides freins à l'engagement des jeunes. En particulier, notre rythme scolaire est souvent incompatible avec cet engagement. De même, les délégués de classe ou les syndicalistes lycéens ne bénéficient pas d'un statut à part entière. Au contraire, lorsque ceux-ci s'absentent pour se consacrer à leur cause, ils sont sanctionnés par des heures de retenue. Plus largement, nous devons obtenir un véritable droit de syndicalisation au lycée. Par ailleurs, ne pourrait-on pas accorder le droit de vote dès 16 ans ? Enfin, les jeunes que nous sommes ne doivent pas hésiter à jouer des coudes pour s'imposer. Ne nous disons pas : « *Je suis jeune, j'attendrai plus tard pour m'engager ou m'intéresser à la politique.* »

François GUEANT

Je vous rejoins totalement. Il faut dédramatiser le débat politique et l'adhésion à un parti. Les partis politiques ne sont en rien des sectes mais des espaces d'échanges où l'on apprend beaucoup.

Une intervenante

Je m'interroge sur ce pays qui assume si peu son histoire coloniale et refuse d'ouvrir les portes aux jeunes issus de toutes les cultures et de tous les milieux. Bernard Murat, que mettez-vous concrètement en place pour répondre aux attentes de ces jeunes ?

Bernard MURAT

Concrètement, c'est en tant que Maire et Président de la communauté d'agglomération de Brive-la-Gaillarde que j'agis. A ce niveau, j'ai notamment institué un conseil municipal des jeunes de tous horizons et de toutes cultures. En outre, notre conseil municipal a respecté la parité hommes/femmes bien avant que la loi soit votée.

Nous arrivons à la conclusion de notre débat. Je regrette de ne pas avoir entendu aujourd'hui de jeunes actifs, créateurs d'entreprises, agriculteurs, etc. Quoi qu'il en soit, je souhaite pérenniser ce genre de rencontres et faire en sorte qu'elles laissent plus de place aux échanges. Je souhaite également que leurs participants soient davantage représentatifs de la diversité sociale de notre pays. Enfin, je terminerai sur un conseil : faites de la politique ; sinon, la politique se fera sans vous !

Jeunes, formations et emploi : l'école est-elle toujours une garantie d'avenir ?

Le débat est présidé par André FERRAND, Sénateur des Français établis hors de France, Auteur d'un rapport « Mondialisation : réagir ou subir ? La France face à l'expatriation des compétences, des capitaux et des entreprises ».

Il est animé par Jean-Claude LEWANDOWSKI, journaliste à Les Echos :

Les invités d'honneur de cette table ronde sont Gérard LARCHER, ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes et Edith CRESSON, ancien Premier ministre, Présidente de la Fondation des écoles de la 2^{ème} chance.

André FERRAND

Au nom du président Poncelet, je vous souhaite la bienvenue au Sénat. Le débat que nous allons engager est un thème qui interpelle notre société. L'école peut-elle toujours être considérée comme une garantie d'avenir alors que le taux de chômage des jeunes culmine à plus de 20 % et à près de 25 % pour les jeunes femmes ? Trois ans après un 3^{ème} cycle, 9 % des jeunes recherchent encore un emploi tandis que ce taux n'est que de 8 % pour les diplômés d'un Bac+2.

J'ai eu la chance d'appartenir à une génération pour laquelle l'« ascenseur social républicain » était une réalité. A cette époque, il suffisait de se retrousser les manches pour trouver sa place sur le marché du travail. A cette époque également, un diplôme était un sésame permettant d'ouvrir de nombreuses portes. Les voyages que j'ai effectués à l'étranger sous mon mandat de sénateur ont nourri ma réflexion sur ces questions. Ces déplacements m'ont permis de comparer la situation de la France à celle d'autres pays. Je crois que nous devons agir pour que l'entreprise soit plus présente dans notre système d'enseignement, notamment en multipliant les périodes de stage. Il faut aussi certainement mieux évaluer les filières pour cesser de cantonner certains jeunes dans des impasses qui ne pourront les conduire au marché de l'emploi et favoriser le développement des filières professionnalisantes.

Les questions que soulève cette réflexion sur le lien entre école et emploi sont nombreuses : je souhaite que nous saurons y répondre lors de notre table ronde.

Le témoignage des chefs d'entreprise

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Toutes les récentes enquêtes confirment les difficultés que rencontrent les jeunes pour réussir leur insertion professionnelle : actuellement, environ un jeune de 18 à 25 ans sur quatre est au chômage. Ce taux figure parmi les plus élevés d'Europe. De plus, nombre de

jeunes actifs occupent un emploi dit précaire (CDD, intérim, stage, etc.). La question du rôle de l'école se pose de manière encore plus forte lorsque l'on sait que nombre de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont également victimes du chômage. Ce constat sombre nous conduit logiquement à nous demander si les études sont le gage d'une insertion professionnelle réussie.

Pour entamer ce débat, commençons par recueillir le témoignage des chefs d'entreprise. Charles Beigbeder, vous êtes président du directoire de Poweo, dans quel état d'esprit avez-vous recherché votre premier emploi ?

Charles BEIGBEDER

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, je n'ai pas rencontré de difficultés à trouver un premier emploi. Pouvant choisir entre plusieurs propositions, j'ai fait le choix d'effectuer mes premiers pas dans l'entreprise chez Matra Espace. Je me suis cependant vite senti contraint dans ce cadre technique et j'ai souhaité prendre davantage de responsabilités. J'ai alors rejoint le secteur bancaire pour accompagner des entreprises à lever des capitaux et à effectuer des opérations de croissance externe. Fort de cette expérience, j'ai ensuite relevé le défi de la création d'entreprise.

Mon parcours est donc atypique, cependant il montre aussi que la création d'entreprise est un challenge enthousiasmant dans lequel l'on peut s'accomplir après un passage dans l'entreprise. En effet, sauf exception, il s'avère relativement périlleux de créer son entreprise fraîchement diplômé. Une première expérience professionnelle semble donc un passage obligé pour comprendre les rouages de l'entreprise et faire son apprentissage avant de tenter l'expérience de la création d'entreprise.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Sabrina Slimani, vous êtes également chef d'entreprise. Quel a été votre parcours ?

Sabrina SLIMANI

Mon parcours est peu classique. Après un BTS en transport et logistique effectué en alternance, j'ai créé ma société ThermoTrans. Il s'agit d'une entreprise de transport routier qui compte un parc de 60 poids-lourds et emploie environ 70 chauffeurs-livreurs.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Ayant vous-même suivi une formation en alternance, recommanderiez-vous cette formule ?

Sabrina SLIMANI

Absolument. Je pense que cette formule est complète en combinant théorie et expérience professionnelle. Elle m'a offerte les compétences nécessaires pour créer mon entreprise et m'épanouir professionnellement.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Jean-Michel Louvradox, vous êtes directeur de plusieurs restaurants. On entend souvent dire que le secteur de l'hôtellerie-restauration souffre d'une pénurie de candidats. Vous êtes conduits à rencontrer des jeunes gens à la recherche d'un emploi. Quel est leur profil ?

Jean-Michel LOUVRADOUX

Notre secteur d'activité emploie traditionnellement beaucoup d'étudiants et je suis très surpris des difficultés que rencontrent ces jeunes, titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 à Bac+7, à décrocher un emploi correspondant à leurs aspirations. Beaucoup de ces jeunes continuent de travailler dans nos restaurants à l'issue de leurs études. Je suis également sidéré du nombre de candidatures de jeunes très qualifiés qui postulent dans notre secteur faute de trouver un emploi correspondant à leurs parcours.

L'image de notre secteur d'activité doit aussi être revalorisée. Au moment d'ouvrir l'un de mes restaurants, je m'étais rapproché de l'université de Saint-Denis où était proposé un BTS dont les élèves pouvaient constituer une pépinière d'agents de maîtrise et de cadres pour notre secteur. Cette initiative a malheureusement échoué, le responsable du BTS que j'avais rencontré m'expliquant qu'il avait d'autres ambitions pour ses élèves que de leur proposer un emploi dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Ce mépris pour nos filières est inexcusable : existe-t-il des secteurs d'activité pour lesquels il n'est pas digne de travailler ? Notre secteur est pourtant riche d'opportunités : certains jeunes, recrutés sans qualifications, sont aujourd'hui formés et prétendent à des emplois d'agents de maîtrise et de cadres.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Votre témoignage révèle donc une inadéquation entre les formations des jeunes et les attentes du marché du travail avec des emplois disponibles qui ne trouvent pas preneurs et des jeunes diplômés qui ne trouvent pas d'emploi. Il démontre également qu'il existe des préjugés contre certains secteurs d'activité, dont le vôtre. Il existe donc des *a priori* négatifs à battre en brèche.

Jean-Michel LOUVRADOUX

Effectivement. Cette situation est d'autant plus frustrante que nous n'offrons, dans nos restaurants, que des contrats en CDI. En tant que chef d'entreprise, j'ai un comportement citoyen et je ne comprends pas pourquoi ce secteur d'activité devrait souffrir d'une mauvaise image.

Cependant, c'est l'inadéquation entre les formations et les emplois offerts qui est le point le plus problématique. Certaines formations sont des impasses et n'offrent pas de perspectives d'avenir aux jeunes qui y sont inscrits. Face à cette situation, nous devons chercher à créer des passerelles afin de permettre à ces jeunes de trouver leur place sur le marché de l'emploi.

Le témoignage des représentants de la formation

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Yannick Vallée, vous êtes le premier vice-Président de la Conférence des Présidents d'universités. Comment réagissez-vous à ce dernier témoignage ?

Yannick VALLEE

Je ne comprends pas la réaction du responsable de BTS qui a dédaigné la proposition faite par ce chef d'entreprise : cette réponse est anormale et choquante. J'ai cependant le

sentiment que le système de l'enseignement supérieur a fait des efforts considérables pour se rapprocher des entreprises et du monde économique au cours des dernières années. Aujourd'hui, il ne suffit plus d'obtenir un diplôme universitaire pour trouver un emploi et les universités ont fourni d'importants efforts pour professionnaliser leurs filières. Les études supérieures courtes, notamment les IUT, occupent une place importante au sein des universités. Un travail est également entrepris à la faveur de la réforme LMD au niveau des licences professionnelles, des masters et des doctorats. Il n'en demeure pas moins qu'une part trop importante des jeunes diplômés de l'université sont au chômage.

Aujourd'hui, 38,5 % des jeunes Français sont diplômés de l'enseignement supérieur contre une moyenne de 50 % pour les pays de l'OCDE. La France se range donc loin derrière les autres pays développés. Devant cette situation, je ne peux pas accepter d'entendre ceux qui prétendent que les jeunes qui s'orientent vers les études supérieures sont trop nombreux. Cette réalité, en revanche, doit nous amener à nous interroger sur l'adéquation des formations et sur le niveau de diplomation à atteindre.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Christian Margaria, vous êtes Président de la Conférence des grandes écoles. Alors que nous entendons de plus en plus de vives critiques vis-à-vis des formations longues, avez-vous le sentiment de produire de futurs chômeurs ?

Christian MARGARIA

Absolument pas. Les statistiques attestent le contraire. D'après la dernière enquête « Premier emploi » menée annuellement par la Conférence des grandes écoles, le taux net d'emploi atteint 75 %, toutes écoles confondues. Ce taux a certes vécu des variations au cours des années récentes avec un taux de 69 % au cours de la période 2002-2003 contre un taux de 90 % en 2001.

Il faut aussi souligner que 72 % de nos diplômés trouvent un emploi au bout d'une recherche de deux mois et que le salaire annuel moyen de nos jeunes diplômés s'élève à 30 000 euros en France et à 36 000 euros à l'étranger.

Même s'il existe des exceptions, nous pouvons affirmer que nos jeunes diplômés des grandes écoles peuvent rapidement trouver un emploi, et ce en particulier lorsque leur spectre de compétences est large grâce aux stages effectués et aux options choisies.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Un titulaire d'un diplôme d'une grande école qui sait s'adapter aux besoins du marché du travail ne rencontrera donc pas de difficultés majeures au moment de son insertion professionnelle.

Christian MARGARIA

Effectivement. Les jeunes doivent considérer que leur premier emploi dans l'entreprise est aussi un poste qui leur permettra d'acquérir un apprentissage complémentaire à leur formation supérieure. Ces jeunes doivent aussi accepter d'être mobiles tant sur le plan géographique que sur le plan intellectuel.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Daniel Laurent, vous êtes professeur à l'université de Marne-la-Vallée. Cette université est plus orientée que d'autres vers l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes.

Daniel LAURENT

J'ai eu la chance de participer à la création de l'université de Marne-la-Vallée en 1990. Créant cette université de zéro, nous avons fait le choix de miser sur les relations avec les professionnels en privilégiant les formations par alternance et par apprentissage. Ces formations par apprentissage sont dispensées pour des diplômés à Bac+2 comme pour des études plus longues. Nous proposons notamment une maîtrise de mathématiques d'ingénierie actuarielle en apprentissage dont le succès est démontré par le fait que plusieurs de ces étudiants trouvent un CDI avant d'obtenir leur diplôme. Notre université a également envisagé de proposer une formation en apprentissage pour une maîtrise de lettres. De grands groupes étaient d'ailleurs disposés à nous accompagner dans cette démarche en intégrant nos étudiants dans leurs services de communication. Malheureusement, certains technocrates nous ont refusé de tenter cette expérience sous prétexte que les maîtrises de lettres n'étaient pas reconnues comme des diplômes professionnels par le Code du travail. Cet exemple démontre qu'il nous faut encore faire sauter des verrous.

Les universités ont fait d'importants efforts pour s'ouvrir au monde professionnel au cours des vingt dernières années. Toutefois, des centaines de milliers de jeunes continuent de suivre des formations qui ne leur donneront pas un diplôme reconnu sur le marché du travail. Nous devons donc étoffer notre dispositif de formations professionnelles. De nouveaux IUT doivent être créés. Par exemple, nous pourrions créer des DUT pour les professions de la santé, notamment pour former des infirmiers. Ces gisements pourront être exploités dès lors que nous saurons sortir des blocages ministériels qui nous empêchent de mener à bien ces initiatives. Cette voie doit être explorée car je pense que les formations par apprentissage sont un avenir pour l'enseignement supérieur.

Le témoignage des acteurs publics

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Andrée Wendelbo, vous dirigez l'ANPE-Jeunes de la région Ile-de-France. Quel est le profil des jeunes que vous rencontrez ? Sont-ils inquiets ou vindicatifs ? D'où viennent leurs principales difficultés ?

Andrée WENDELBO

Les jeunes qui fréquentent notre antenne ANPE, qui se trouve dans les locaux du CROUS, ont pour point commun une absence de projet clairement identifié. Certains des jeunes que nous rencontrons s'engouffrent dans des filières par passion, notamment dans les filières arts et spectacles. Cependant, suivre des études ne suffit pas, il faut aussi que ces jeunes se préoccupent des débouchés que leur offriront leurs formations.

L'ANPE-Jeunes accompagne également les étudiants dans leur recherche d'un « petit boulot » qui leur permettra de financer leurs études, mais aussi d'avoir une source de revenus au moment où ils commenceront à rechercher un emploi. Certes, certains de nos étudiants s'inscrivent dans cette précarité. Toutefois, nous devons aussi admettre que ces contrats dits précaires servent aussi de phase transitoire et d'adaptation pour que ces jeunes se confrontent au marché du travail et testent différents métiers et secteurs d'activité. Ces mesures ne doivent donc pas être décriées car elles sont aussi utiles.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Edith Cresson, vous êtes présente parmi nous pour nous parler des écoles de la deuxième chance. Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans cette opération ?

Edith CRESSON

Ces écoles de la deuxième chance ont pour vocation d'accompagner les jeunes qui sortent du système scolaire, sans formation et sans diplôme. Ce dispositif est européen : la première école de la deuxième chance a été ouverte à Marseille.

C'est en tant que Premier ministre que j'ai lancé l'idée de développer davantage l'apprentissage. A cette époque, ma proposition avait suscité un tollé. Pourtant une réforme était nécessaire pour pourvoir les besoins nouveaux de l'industrie. J'avais alors souhaité que les techniciens employés dans des entreprises puissent, avec un complément de formation, avoir la possibilité de devenir ingénieurs. Cette proposition a été largement chahutée, l'establishment étant extrêmement conservateur et considérant que la protection des intérêts, et donc du titre, doit passer avant toutes autres considérations. Ces comportements doivent disparaître et l'apprentissage doit enfin être perçue comme une formation valorisante.

Les écoles de la deuxième chance s'adressent aux 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire, sans diplôme et avec une maîtrise partielle des notions de base. Ces écoles proposent un suivi personnalisé et individuel. Elles visent à redonner confiance aux jeunes et à leur démontrer l'importance du travail. Nos élèves doivent accepter de se plier aux règles de l'école. En contrepartie, ils peuvent s'adresser à leurs référents à n'importe quel moment de la journée et sur n'importe quel sujet y compris personnel (santé, logement, etc.). Ce dispositif propose des stages en entreprise au cours desquels les jeunes travaillent en binôme avec un tuteur. Ces écoles accordent aussi une large place à l'enseignement de l'informatique : parce que ces technologies nouvelles sont facilement maîtrisées par ces jeunes mais aussi parce que l'informatique ne juge pas, l'informatique les aide à reprendre confiance en eux et à croire en leur capacité à progresser.

Les écoles de la deuxième chance sont organisées en petits groupes de dix à quinze élèves. Les élèves ne sont pas notés : leurs progrès sont récompensés par l'obtention d'une ceinture de couleur différente comme au judo. Les résultats obtenus sont positifs avec l'obtention d'un emploi à durée déterminée ou indéterminée ou le retour à une formation pour 65 % des effectifs de ces écoles. Le succès de ces opérations tient aux régions, aux départements et à l'Union européenne qui soutiennent financièrement ces dispositifs, ainsi qu'aux municipalités dont la responsabilité est de mettre à disposition des locaux et des équipements.

Dialogue avec les jeunes

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Après ces premiers exposés, je souhaite me tourner vers notre public de jeunes pour les laisser s'exprimer.

Un participant

Le taux de chômage des thésards est aujourd'hui très important : cette situation est aussi le résultat du déficit d'investissement de l'Etat dans sa recherche depuis plusieurs années.

Nous ne pouvons que souhaiter que les récentes mesures permettront enfin à ces étudiants de trouver un emploi dans la recherche.

Il faut également rappeler que les étudiants poursuivant des études longues dans le dispositif des grandes écoles sont pour la plupart des enfants de cadres et de professions libérales. Or comment parler de l'ascenseur social lorsque les filières prestigieuses n'accueillent pas toutes les franges de la population ?

Par ailleurs, alors que beaucoup se félicitent du succès des filières de l'enseignement supérieur court (DUT et BTS), on constate que 76 % des titulaires d'un DUT poursuivent leurs études. Cette situation tend à démontrer, non pas les lacunes de l'enseignement, mais l'incapacité des entreprises à offrir des carrières intéressantes à ces jeunes, souvent sous-payés et dont les perspectives de développement de carrière restent limitées.

Christian MARGARIA

Une majorité d'étudiants des grandes écoles ont des parents cadres supérieurs. Toutefois, ce constat est également vrai, dans une moindre mesure, dans les filières universitaires. En effet, 75 % des diplômés de niveau Bac+5, issus des grandes écoles ou de l'université, et ce quelle que soit leur filière de formation, ont au moins l'un de leurs parents en position d'encadrement.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Cette prise de conscience conduit-elle les grandes écoles à prendre des mesures de correction ?

Christian MARGARIA

Cette situation contrastée concerne l'ensemble du système d'éducation supérieure, et non les seules grandes écoles. En outre, certaines enquêtes démontrent que cette inégalité est une réalité dès le cours préparatoire. Face à cette situation, la Conférence des grandes écoles ne peut résoudre toute l'ampleur du problème : elle ne peut qu'impulser quelques initiatives mais ne peut avoir la prétention de réformer en profondeur la société française.

Un participant

Je suis actuellement à la recherche d'un emploi, mais j'ai longtemps travaillé en tant qu'animateur social auprès des jeunes des banlieues difficiles. Vos débats se sont focalisés sur les formations élitistes et sur les études longues alors qu'il faudrait vous pencher aussi sur les difficultés rencontrées par les jeunes issus des minorités et des banlieues difficiles. Quelles mesures innovantes peuvent être proposées à ces jeunes qui souhaitent aussi trouver une place dans la société ?

Gérard LARCHER

Dans certains territoires de notre pays, notamment dans les quartiers en difficulté, les taux d'inactivité des jeunes peuvent atteindre 40 %. Les niveaux de formation de certains de ces jeunes sont parfois aussi trop faibles pour leur permettre d'accéder à la voie de l'alternance. Voilà pourquoi, dans le cadre de la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005, nous avons décidé de mettre en place des équipes de réussite éducative. Aujourd'hui, 70 équipes de réussite éducative sont en place. Notre objectif est d'installer plus de 300 équipes dans l'Hexagone. Ces initiatives seront mises en place avec les écoles mais aussi en concertation avec les élus communaux et territoriaux qui agissent au plus près des bassins d'emploi pour aider à la construction des futurs citoyens de notre pays.

Une participante

Il existe aujourd'hui encore un grand fossé entre les grandes écoles et les universités. Titulaire d'un Bac+5 de l'université, ma candidature a souvent été rejetée par des recruteurs me reprochant de n'être pas diplômée de HEC ou d'une autre grande école. Un responsable des ressources humaines m'a même conseillé de reprendre mes études pour suivre un BTS en alternance. Ces réponses sont très difficiles à entendre pour un titulaire d'un Bac+5... Les universités ne doivent-elles pas améliorer encore leurs relations avec le milieu économique pour permettre à leurs diplômés de trouver un emploi à l'issue de leurs études ?

Yannick VALLEE

Les universités ont sans doute encore du chemin à parcourir pour se rapprocher des entreprises. Au cours des vingt dernières années, nous avons réalisé des progrès et professionnalisé nos formations. Ces efforts doivent se poursuivre en lien avec nos partenaires du monde économique et industriel afin de leur faire comprendre que nos étudiants sont aussi qualifiés et bien formés que les étudiants des grandes écoles.

Nous devons aussi lutter contre la notion de « voie royale », notion incompatible avec la notion de République. Beaucoup de chefs d'entreprise sortent de la filière des grandes écoles et n'ont pas le réflexe de rechercher des compétences en dehors des filières dont ils sont issus. Pourtant, j'affirme que l'école républicaine est l'école de la différence. Si notre industrie ne se tourne pas vers cette école de la différence, je crains qu'elle ait de grandes difficultés à évoluer.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Monsieur Margaria, quelle est votre réaction ?

Christian MARGARIA

Il existe deux filières d'enseignement supérieur, celle des grandes écoles et celle de l'université. Elles sont toutes deux légitimes et reconnues. Elles forment toutes deux des étudiants qualifiés et je regrette que certaines entreprises ne puisent leurs collaborateurs que dans une seule de ces deux filières.

La formation tout au long de la vie doit aussi permettre aux salariés de s'accomplir sur le plan professionnel. En effet, ce n'est pas parce qu'un salarié a commencé sa carrière avec une formation technologique courte qu'il ne pourra pas évoluer. Des passerelles doivent être créées pour accompagner ces évolutions. Notamment, la validation des acquis de l'expérience est un dispositif à exploiter pour tirer profit de toutes les richesses de notre nation.

André FERRAND

L'image des grandes écoles reste encore aujourd'hui plus brillante que celle des universités. Toutefois, plutôt que d'opposer les filières et de niveler les qualifications vers le bas, il faut plutôt chercher à hisser les formations vers le haut.

Pour permettre aux universités de se rapprocher du monde économique, je crois beaucoup au potentiel des pôles de compétitivité. Ces initiatives doivent en effet permettre de tisser des liens plus étroits entre le monde de l'enseignement et le monde économique.

Aziz SENNI, chef d'entreprise, lauréat 2002 du concours Talents des Cités

Le problème de l'insertion professionnelle se trouve au-delà de l'opposition entre formations longues et formations courtes. A la rentrée 2005, 15 000 enseignants étaient sans poste alors que, parallèlement, des classes se trouvent surchargées. Cette situation invite à s'interroger sur la position des pouvoirs publics qui exigent que les demandeurs d'emploi soient mobiles alors que ce principe ne s'applique pas aux enseignants. En France, les liens entre l'école et l'entreprise sont peu développés. L'école doit donc se réformer afin de préparer des salariés aptes à rejoindre le monde économique.

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Que répond l'Education nationale ?

Daniel LAURENT

L'Education nationale est certes un « empire bureaucratique ». Les ZEP ne sont pas une réponse à nos difficultés. En dépit des discours, la gestion des universités reste centralisée même si celles-ci sont prétendument autonomes. Nous avons créé dans notre université une filière arts et spectacles à la demande du ministère afin de pouvoir accueillir les flux de demandes. Nos enseignants souhaitent aller de l'avant, mais nos initiatives se heurtent aux freins politiques qui empêchent le développement des initiatives locales.

Gérard LARCHER

Je ne peux pas répondre à la place du ministre de l'Education nationale, cependant dès que nous parlons de l'autonomie des universités, tout le monde se retrouve dans la rue... La question est de savoir si nous sommes prêts, collectivement, à sortir de nos corporatismes pour affirmer que l'enseignement supérieur a besoin de plus de financements que l'enseignement primaire et secondaire. La volonté politique n'est pas seule en cause, c'est ensemble que nous devons briser les immobilismes face au problème de l'éducation.

L'alternance est aujourd'hui une très grande voie de formation : nous devons la reconnaître comme tel et en assurer la promotion. L'Etat s'est ainsi fixé comme objectif de former 500 000 apprentis. Les diplômés de Bac+2, grâce à leur formation professionnalisante, sont également convoités par les entreprises. Ces dispositifs doivent aussi se penser dans une logique de formation tout au long de la vie et de validation des acquis de l'expérience.

Yannick VALLEE

Je vous prends au mot : nous sommes prêts à discuter d'une réforme des universités.

Andrée WENDELBO

Dans les quartiers, les jeunes connaissent mal les métiers qui offrent des débouchés. Les métiers du bâtiment, des transports et de la restauration, par exemple, offrent pourtant des opportunités. Les jeunes peuvent certes avoir des passions artistiques, mais il faut aussi qu'ils aient conscience qu'ils doivent aussi se tourner vers des métiers qui leur permettront de vivre. Une recherche d'emploi est un travail à temps plein qui exige de la rigueur. Les jeunes ne doivent pas se contenter d'envoyer leurs candidatures aux grandes entreprises. De nombreuses PME sont également à la recherche de compétences.

Edith CRESSON

Certains métiers sont effectivement méconnus. Il existait autrefois la chaîne de télévision Demain qui permettait d'informer le grand public sur les besoins en emploi d'un territoire. Je

souhaite donc profiter de cette tribune pour solliciter les personnes qui pourraient aider cette chaîne à reprendre ses programmes.

Notre système éducatif est aujourd'hui illisible. Les critères utilisés sont aujourd'hui des critères anglo-saxons et nous devons chercher à nous y conformer, même si nous pouvons aussi garder certaines de nos spécificités.

Charles BEIGBEDER

Il faut apprendre à réconcilier les Français et l'entreprise. La France reste encore marquée par son dédain de l'entreprise. Par exemple, la commission des programmes, idéologiquement dominée par l'extrême gauche, impose ses opinions dans les livres d'histoire et d'économie montrant les entreprises sous un angle très négatif. Au lycée Louis le Grand, un séminaire permettant la rencontre des étudiants et des entreprises a été qualifié par le délégué des professeurs en sciences économiques comme une atteinte au principe de la laïcité. Ces exemples montrent qu'il existe encore beaucoup de conservatisme contre lequel nous devons lutter si nous souhaitons réconcilier les jeunes et l'entreprise.

Une participante

J'ai des projets clairement définis. Malheureusement, je ne peux pas vivre de mes projets et je dois aujourd'hui emprunter de l'argent pour me nourrir.

Gérard LARCHER

Depuis le 1^{er} juin dernier, l'Etat a mis en place le dispositif Civis avec les missions locales. Ce dispositif accorde des moyens financiers au monteur de projet afin que celui-ci puisse subvenir à ses besoins. Les contrats Civis sont aussi des accompagnements vers l'emploi qui se doublent d'un accompagnement personnalisé de formation.

En trois mois et demi, nous avons conclu 40 000 contrats Civis. Nous n'avons pas fixé de limite budgétaire à ce dispositif jusqu'à 100 000 contrats par an. Je vous encourage donc à vous orienter vers votre mission locale pour trouver une solution à votre problème.

Une participante

Je suis l'auteur d'un ouvrage sur les métiers qui s'adresse aux jeunes et qui permet de donner des informations sur le kaléidoscope de métiers qui s'offre aux jeunes, quelle que soit leur formation.

Aujourd'hui, seulement 40 % des collèges ont ouvert une option de découverte des métiers en classe de 3^{ème}. Quelles mesures peuvent être prises pour que ce pourcentage augmente ?

Un participant

Si un recruteur est réticent à embaucher un jeune issu des minorités visibles, le CV anonyme permettra de franchir une première étape dans le processus de recrutement. Cependant, que se passera-t-il lorsque ce recruteur et ce candidat se retrouveront en entretien ?

Gérard LARCHER

Cette question a été largement débattue et a donné lieu à la création de la Haute autorité pour la lutte contre les discriminations présidée par Louis Schweitzer. Au-delà de ce dispositif, les entreprises doivent comprendre que la diversité est une richesse de notre pays. Elles doivent prendre conscience que la diversité est une chance et non seulement un

devoir de charité. Voilà pourquoi le ministère du Travail et de l'Emploi s'attache à démontrer que la diversité de notre société est aussi un atout pour nos entreprises. La charte de la diversité doit être un instrument pour mener cette lutte contre les discriminations.

Un participant

Comment aider les jeunes à concevoir et formaliser un projet ?

Andrée WENDELBO

Au-delà des 21 thèmes d'ateliers que propose l'ANPE sur des thèmes divers (rédaction du CV et de la lettre de motivation, techniques de recherche d'emploi, etc.), nous avons développé des ateliers dédiés à la conception de projets. Ces ateliers permettent à des jeunes de travailler sur leur projet le temps nécessaire de manière à le définir et à le formaliser. L'ANPE leur donne tous les outils utiles pour y parvenir, mais ce travail est aussi personnel et ne peut être imposé.

Un participant

Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne sont-elles pas le fruit de la crise de notre modèle économique ? Le remède à ces maux passe-t-il par une réforme de notre système éducatif, ou par une réforme de notre modèle économique ? Nos maux ne tiennent-ils pas en fait à la dérégulation et à la mondialisation de notre système économique ?

André FERRAND

Les instances européennes sont conscientes de ces difficultés. Le processus de Lisbonne vise à répondre à ces questions. Cependant, cette situation soulève aussi des questions très complexes auxquelles nous ne pouvons apporter une réponse brève.

Une participante

Les étudiants que je rencontre au bureau information jeunesse de Levallois rencontrent beaucoup de difficultés à trouver un stage, d'autant que ces stages sont souvent perçus comme des dispositifs de pré-embauche par les entreprises. Dans ces conditions, quelles mesures prendre pour rapprocher les entreprises et les étudiants ?

Jean-Claude LEWANDOWSKI

Je vous remercie de cette intervention en forme d'appel aux entreprises qui sera la conclusion de notre échange. Je vous propose maintenant d'entendre la conclusion de Monsieur Ferrand puis de Monsieur Larcher.

Conclusion

André FERRAND

Cette table ronde m'a permis de conforter mon sentiment sur les corrections à apporter à notre système actuel. Nous devons chercher à professionnaliser davantage nos formations, et continuer à promouvoir les BTS et les DUT qui sont des formules à succès que nos voisins nous envient. Nos filières de formation doivent davantage être en adéquation avec

les attentes du marché du travail. Pour ce faire, nous devons développer l'apprentissage mais aussi les formules en alternance et multiplier les périodes de stages et les VAE. Notre système éducatif doit valoriser le travail. L'image de certains métiers doit aussi être mieux promue. Le monde économique et le monde éducatif doivent également mieux se comprendre et se réconcilier. Nous devons encourager la mobilité par une formation tout au long de la vie mais aussi par une ouverture plus grande de nos formations à l'international. La France a tous les moyens de faire de la mondialisation un atout plutôt que de voir cette évolution comme une contrainte.

Monsieur le ministre, nous sommes tous d'accord sur le constat, mais comment réussir à mettre en œuvre nos recommandations ?

Gérard LARCHER

Faut-il changer le modèle économique comme le proposait l'un de nos jeunes participants ? La réponse à cette question se trouve, pour partie, dans la stratégie de Lisbonne qui vise une société de plein emploi. La réponse à apporter est donc d'abord européenne au travers de la promotion d'une société de la connaissance qui privilégie la recherche, le développement et l'ouverture, mais qui préserve aussi le maintien d'une assise industrielle en Europe.

Sans définir une dimension sociale de la mondialisation, nous aurons le sentiment de vivre dans une société chaque jour plus dérégulée et plus dérèglementée. C'est un sujet que nous devons débattre, notamment dans le cadre de l'OMC. Ce sont des sujets qu'il nous faut porter, non pas en nous repliant sur nous-mêmes, mais au contraire en favorisant l'ouverture. Notre salut viendra certes de nous-mêmes, mais aussi de notre capacité à inventer des solidarités. L'Europe doit donc être un espace de construction, d'imagination et de solidarité.

Nous comptons aujourd'hui trois fois plus de diplômés et 2,5 fois plus de bacheliers qu'hier. Pourtant dans tous les pays d'Europe, à l'exception de deux d'entre eux, il y a deux fois plus de jeunes au chômage qu'auparavant. A cela s'ajoute le fait que l'entrée dans le monde du travail se fait de plus en plus tardive alors que le taux d'emploi des seniors est, en France, l'un des plus faibles des pays de l'OCDE. Pour autant, devons-nous nous montrer fatalistes ?

Des initiatives concluantes nous prouvent le contraire. L'opération « 57 000 jeunes » qui s'adresse à des jeunes au chômage depuis plus d'un an a permis la mise en relation de 32 000 de ces jeunes avec des entreprises du secteur marchand. L'accompagnement des jeunes est donc essentiel même s'il ne constitue pas une panacée.

Les liens entre l'école et le monde du travail doivent aussi se resserrer. Un conseiller Alternance a été nommé aux côtés du ministre de l'Education nationale : il travaille en étroite relation avec mon ministère afin que 100 % des collèges proposent une découverte de l'entreprise en classe de 3^{ème}. Contrairement à la génération de mon père dont la carrière se déroulait dans une seule entreprise, les jeunes d'aujourd'hui auront plusieurs employeurs, devront apprendre plusieurs gestes professionnels et devront se former tout au long de leur vie quelle que soit leur formation initiale afin de s'adapter à un monde qui change de plus en plus vite.

Les jeunes doivent être prêts à la mobilité géographique et fonctionnelle. Ils doivent aussi préparer leur recherche de stages avec autant de sérieux que leur recherche d'emploi. Des ateliers seront d'ailleurs proposés par l'ANPE dans ce sens.

Nous ne pouvons pas nous contenter d'un taux de chômage des jeunes deux fois supérieur à celui des adultes. Nous devons peut-être nous inspirer de l'exemple de la Suède qui n'accepte pas qu'un jeune reste plus de 100 jours sans une réponse à caractère professionnelle. Voilà pourquoi je vais me rendre, avec les partenaires sociaux, en Suède pour étudier cette initiative et voir quelles réformes doivent être proposées pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Jeunes et société : l'âge de tous les obstacles

Le débat est présidé par Valérie LETARD, Sénatrice du Nord, et Didier BOULAUD, Sénateur de la Nièvre. Il est animé par Robert EBGUY, Sociologue et Directeur de recherche au Centre de Communication Avancée internationale

Didier BOULAUD, Sénateur de la Nièvre

Quelle place pour les jeunes dans notre société ? Comment communiquer avec notre jeunesse ? Comment la comprendre ? Quel avenir lui proposer ? Telles sont quelques-unes des questions que nous allons aborder cet après-midi.

Notre société semble avoir du mal à définir le lien qu'elle entretient avec ses jeunes. Un récent sondage témoignait d'ailleurs d'un malaise manifeste des 16-30 ans à l'égard de cette société. De même, 65 % des Français considèrent que notre pays prépare mal l'avenir de ces jeunes. En outre, 78 % d'entre eux estiment que ceux-ci ont plus de difficultés à s'insérer dans la vie active que les générations antérieures. Dans ce contexte, il convient d'avancer dans la réflexion, de préciser la place des jeunes dans notre société et, surtout, de leur proposer un avenir serein.

Par ailleurs, je souhaitais souligner en préambule à quel point le terme même de jeunes me semble réducteur. En effet, celui-ci ne reflète pas la diversité de cette population (en termes de lieux de vie, de formation, de revenus...).

Enfin, j'ai eu l'honneur de présider pendant six ans l'ANACEJ (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes). Celle-ci a pour ambition de redonner à la jeunesse une véritable place d'acteur dans notre société, de restaurer un dialogue riche entre générations et d'associer les jeunes à nos institutions locales. Nous espérons ainsi susciter l'engagement des plus jeunes en faveur du bien collectif qui nous anime.

La perception de la société par les jeunes

Robert EBGUY

Lorsqu'on les interroge dans le cadre d'études qualitatives, les jeunes dressent de la société un tableau relativement noir. Ils s'avèrent pessimistes, désabusés et déclarent souffrir d'un manque flagrant de reconnaissance et de visibilité sociale. Pour eux, la société s'apparente à une bulle qui serait protégée par les CRS : elle est anarchique, injuste, inégalitaire, dure, inhumaine, hypocrite, dominée par l'égoïsme et le tout-économique. Ils ont le sentiment d'être laissés de côté, de constituer une génération perdue, marginalisée, enfermée dans son isolement : une génération-fantôme. Ils expriment pourtant un fort besoin d'écoute, de communication, de suivi, voire de *coaching*...

Les jeunes voient cependant plusieurs moyens de s'insérer dans cette société : les études, le travail, l'argent mais aussi par la débrouille, le système D, en faisant preuve de conformisme ou en étant plus malin que le système...

Je me tourne à présent vers la salle. Comment réagissez-vous à ce portrait de cette génération-fantôme ? Est-il conforme à la réalité ?

Un participant

Ce tableau me paraît excessif. Je ne pense pas que la jeunesse accumule tous ces problèmes.

Robert EBGUY

Stéphane Roussel, vous êtes Directeur des Ressources humaines de SFR. Quelle est votre réaction face à ce constat pessimiste ?

Stéphane ROUSSEL

Tout d'abord, il faut cesser de considérer les jeunes comme un collectif uniforme où chacun aurait les mêmes attentes ou les mêmes traits de personnalité. Ce discours englobant et réducteur, le fait d'être catégorisé comme jeunes ; agace prodigieusement les premiers intéressés. Ceux-ci attendent au contraire d'être reconnus en tant qu'individu à part entière, avec ses spécificités. Dans la même logique, nos clients attendent de nous que nous reconnaissons leur individualité et que nous leur donnions la possibilité d'être différent.

Enfin, ce sont les jeunes qui font le changement. Par exemple, le SMS n'a décollé que sous leur impulsion.

Un participant

Je suis sociologue et j'ai conduit au début des années 90 une étude sur la conscience politique des jeunes. Au vu de cette enquête, il apparaît que les jeunes rejettent le terme même de client que vous venez d'utiliser à l'instant : autrement dit, ils ne veulent pas être que des clients mais font preuve d'une lucidité exacerbée à l'égard de cette société de consommation où tout s'achète et tout se vend. Cette forme de matérialisme leur paraît inacceptable. Mais la salle dira si je me trompe !

Une jeune femme

L'individu ne saurait être caractérisé par son seul pouvoir de consommation. Malheureusement, dans les faits, notre société fonctionne selon cette logique et les jeunes ne peuvent pas vraiment y trouver leur place. Par ailleurs, il me semble que notre débat devrait aborder les idées de justice sociale et économique.

Guillaume HOUZEL, Président de l'Observatoire de la Vie étudiante

La notion de jeunesse est assez récente. En effet, il y a quelques dizaines d'années, on passait directement de l'enfance à l'âge adulte. Aujourd'hui, la jeunesse tend, au contraire, à s'éterniser et constitue une phase de transition de plus en plus longue. En outre, dans une société où les jeunes se sentent invisibles et ont le sentiment de ne pas être pris en compte, il me semble primordial que des institutions comme le Sénat prennent le temps de mieux comprendre cette jeunesse, ses attentes et ses évolutions. Enfin, les jeunes d'aujourd'hui me paraissent avoir un horizon moins dégagé que les générations précédentes. Celles-ci étaient également plus optimistes. A l'inverse, ce qui prédomine chez la jeunesse actuelle, ce sont l'incertitude et le sentiment que les acquis semblent disparaître les uns après les autres.

Frédéric WINCKLER, Vice-Président de l'agence de publicité J.Walter Thompson

On a évoqué il y a quelques instants l'idée d'une génération-fantôme. Pour ma part, je ne pense pas qu'elle reflète la réalité. Par exemple, les jeunes disposent aujourd'hui d'un pouvoir d'achat sans commune mesure avec ce qu'il pouvait être vingt ans plus tôt. Les jeunes ne sont pas non plus aussi invisibles qu'on veut bien le dire. Au contraire, ce sont eux qui définissent les tendances que suivent ensuite les plus vieux. Ne vous y trompez pas : les « vieux croûtons » de 40 ans vous observent et veulent vous ressembler. Enfin, vous êtes les seuls à savoir faire évoluer les outils de communication. Sans vous, les SMS, les MMS, Internet n'auraient jamais connu un tel développement.

Robert EBGUY

Notre société ne prend pas en compte la jeunesse, est incapable de lui transmettre le relais et tourne donc à vide. Votre génération voudrait pourtant qu'on lui fasse une place. Elle s'insurge également contre la violence généralisée qui marque selon elle les relations sociales et se révolte contre un monde qui ne tolère pas l'échec et ne laisse pas de seconde chance. La jeunesse est aujourd'hui déstabilisée. Elle a le sentiment qu'on ne lui permet pas d'être à la hauteur de ses propres exigences. En outre, le passage de l'adolescence à l'âge adulte semble de plus en plus long et moins marqué que par le passé. A cet égard, comment réagissez-vous quand on vous dit que vous avez du mal à passer au stade adulte ?

Une participante

Aujourd'hui, les études sont plus longues et les jeunes rentrent de plus en plus tard dans la vie active. Or tant que nous n'avons pas trouvé de travail, nous ne sommes pas considérés comme des acteurs économiques à part entière et l'on ne prend pas en compte nos exigences. En outre, on ne nous explique pas assez le fonctionnement de notre société. On nous ignore trop souvent.

Un participant

On vit de plus en plus dans un monde de « piston ». Même s'il a fait de longues études, un jeune qui n'a pas de relations ne peut pas s'en sortir. Par exemple, dans le secteur du cinéma, ce sont toujours les mêmes acteurs que l'on voit à l'affiche. Les prénoms changent mais les noms de famille restent les mêmes !

Nicolas ALTMAYER, Producteur notamment de Brice de Nice

Il est vrai que le milieu du cinéma compte quelques dynasties d'acteurs ou de producteurs. Cependant, l'image que vous en donnez ne me semble pas exacte. En réalité, le cinéma regroupe des professionnels issus d'horizons extrêmement divers, que cela soit en termes d'origine géographique ou de classe sociale. Si ceux-ci ont réussi à percer, ils ne le doivent pas à leurs relations mais à leur ténacité et à leur passion. Les jeunes qui sont intéressés par ce type de débouchés ne doivent donc pas se dire que c'est perdu d'avance. Ne soyez pas défaitistes.

De la salle

Je n'ai cité le secteur du cinéma qu'à titre d'exemple parmi d'autres. Le piston existe en fait dans tous les domaines d'activité. Pour ne rien arranger, les entreprises recrutent souvent au faciès. Par exemple, je vois certains de mes amis galérer de petit boulot en petit boulot sans jamais trouver un emploi stable, tout cela parce qu'ils sont basanés. C'est inacceptable ! Enfin, je vous ferai remarquer qu'il n'y a aucun basané dans Brice de Nice !

Un participant

Comme le dit Dominique Wolton, nous sommes les enfants de la génération post-68. Or cette génération croit aujourd'hui détenir des vérités absolues et refuse ainsi de nous entendre.

Katherine KHODOROWSKY

Il ne faut pas le nier : nous sommes dans une société qui ne fait pas confiance aux jeunes. Par exemple, les journaux de 20 heures présentent toujours ceux-ci de manière négative. Dans la même logique, on les tutoie même quand ils sont majeurs, preuve qu'on ne les reconnaît pas comme des adultes à part entière.

Stéphane ROUSSEL

SFR propose de nombreux postes à pourvoir et tous n'exigent pas un niveau d'études excessivement élevé. Cependant, il est vrai que ces offres concernent parfois des métiers qui ne sont pas considérés à leur juste valeur (par exemple, les postes de commerciaux). Nous avons du mal à embaucher et je peux donc vous assurer qu'il n'y a pas besoin de piston pour entrer dans notre entreprise. Dans les faits, c'est la méritocratie qui l'emporte.

L'un des précédents intervenants m'a repris sur le mot « client ». A cet égard, le comportement des jeunes est parfois paradoxal : ils montrent une forte volonté de consommer et, dans le même temps, ils se plaignent d'être traités en clients.

Un participant

En 1970, dans son ouvrage « Salauds de jeunes », Jean Guéhenno constatait déjà que la France déteste sa jeunesse, ce qui l'interdit de la connaître. 35 ans après, rien n'a vraiment changé. Par ailleurs, une enquête que j'ai conduite montre que les jeunes sont beaucoup moins indifférents, égotistes ou « accros » aux marques qu'on le dit. Ils sont au contraire lucides sur notre société de consommation.

Valérie LETARD, Sénatrice du Nord

Les jeunes évoluent aujourd'hui dans un contexte où le monde du travail est globalement hostile et défavorable à toutes les catégories de demandeurs d'emploi. De plus, leur entrée dans la vie active est beaucoup plus tardive que par le passé. Or la société les pousse de plus en plus tôt à la consommation, alors même qu'ils ne sont pas encore solvables.

De leur côté, quelles actions les parlementaires que nous sommes peuvent-ils envisager ? Plusieurs pistes me paraissent envisageables. En particulier, il me semble primordial de faciliter l'accès des jeunes au logement. En outre, nous devons ouvrir le débat sur la création d'un revenu minimum pour les moins de 25 ans. Nous devons aussi nous interroger sur les moyens de résoudre l'inadéquation qui existe trop souvent entre les formations dispensées aux jeunes et les besoins réels du marché de travail. Nous devons également favoriser l'accès des jeunes aux stages en entreprise.

J'observe qu'il n'existe pas en France de texte de loi spécifique à la jeunesse. Celle-ci ne constitue jamais qu'un thème secondaire de projets de lois plus vastes, ce qui nous prive d'une vision globale de ces problèmes.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons identifier de nouvelles solutions en faveur de l'insertion des jeunes.

Un participant

Notre société prépare mal les jeunes à l'avenir. A mon sens, l'Education nationale porte une lourde responsabilité dans cette situation et doit donc se remettre en question.

Guillaume HOUZEL

Il est certain que l'Education nationale peut mieux faire. Cependant, ne perdons pas de vue que les jeunes Français passent plus de temps devant la télévision que devant leurs profs. Ne faisons pas non plus supporter à l'Education nationale tous les problèmes de la société. Certes, notre système scolaire est très rigide et peut être nettement amélioré mais il ne saurait être le seul mis en cause. Parfois, il sait créer des formations extrêmement pointues sur de nouveaux métiers. Cependant, il arrive que ces métiers ne soient pas durablement viables et disparaissent. Or les jeunes concernés, ayant suivi une formation très spécifique, ont ensuite le plus grand mal à se reconverter.

Un participant

Comment voulez-vous que les jeunes accumulent des expériences si on leur refuse l'accès à des jobs d'été ou à des stages ?

Stéphane ROUSSEL

En France, l'Education nationale donne à ses élèves une excellente culture générale mais elle ne dispense pas des formations qui répondent aux besoins des entreprises. Au contraire, ce sont souvent ces dernières qui doivent se charger elles-mêmes de cette formation.

Ne croyez pas non plus que les recruteurs sont des « obsédés » des *curriculum vitae*. Dans leurs critères de recrutement, ils privilégient avant tout les compétences et non l'accumulation d'expériences ou de diplômes. Par exemple, on ne reprochera pas à un jeune d'avoir fait un tour du monde au lieu de poursuivre ses études. Au contraire, on partira du principe qu'au cours de ce voyage, ce jeune a développé des qualités d'autonomie et d'adaptabilité qui peuvent ensuite être utiles à l'entreprise.

Valérie LETARD

Il y a quelques années, on laissait aux personnes le temps de se former sur le tas. Malheureusement, ce n'est plus le cas. Il faut également créer des passerelles pour que les jeunes aient davantage accès à l'entreprise. Par exemple, l'obtention d'un contrat d'apprentissage s'apparente trop souvent à un véritable parcours du combattant.

Un participant

Je suis enseignant dans un lycée et la mise en cause qui vient d'être faite de l'Education nationale ne peut que m'interpeller. Certes, nous avons pour mission d'insérer, d'éduquer et d'instruire. Mais comment pouvons-nous mener à bien cette mission quand les parents ne réveillent pas leurs enfants le matin pour aller à l'école ?

Je m'adresserai aussi aux jeunes. Méfiez-vous de tous ces discours qui vous disent que l'on vous ferme les portes à cause de votre couleur de peau. Cela n'est pas vrai. Par exemple, j'ai parmi mes amis un proviseur, un chauffeur de bus, un infirmier, un médecin et un mécanicien qui ont tous en commun d'être « basanés ». Vous pouvez y arriver. Enfin, vous devez avoir conscience qu'il vous serait tout aussi difficile de trouver un emploi dans vos pays d'origine.

Frédéric WINCKLER

Si j'ai pu me faire une place dans la publicité, ce n'est pas grâce au piston mais par le travail. Il est essentiel que les jeunes conservent un esprit positif et ne partent pas perdants. Pour ma part, je serais ravi de quitter la salle en ayant trouvé deux stagiaires parmi vous.

Un participant

Vous avez affirmé que le pouvoir d'achat des jeunes avait fortement augmenté. En réalité, c'est le portefeuille de leurs parents que les jeunes ponctionnent sous la pression de la publicité. Celle-ci leur assène à longueur de journée qu'il faut avoir de l'argent pour « assurer ». Dans le même temps, la société ne leur offre pas de débouchés mais les met en concurrence.

Il ne faudrait pas non plus inverser l'ordre des choses : ce sont les obstacles auxquels ils se heurtent qui rendent les jeunes stressés et non leur stress qui constituerait un obstacle.

Frédéric WINCKLER

Nous vivons dans une société économique et, dans ce contexte, mon métier consiste à donner aux gens l'envie d'acheter les produits de mes clients. En outre, les produits que nous mettons en avant se vendent de moins en moins cher. En témoignent le développement du *hard-discount* ou les offres que Tele2 propose désormais en matière de télécommunications. Enfin, il revient au consommateur d'arbitrer ses priorités : si vous voulez un téléphone mobile, il vous faudra renoncer à une autre dépense.

Stéphane ROUSSEL

Il est incontestable que le pouvoir d'achat des jeunes a augmenté. Cependant, les sollicitations auxquelles ils sont exposés et la pression publicitaire ont crû encore plus fortement.

Pour certains jeunes, un téléphone mobile dernier cri est plus important que leur alimentation. Mais cela relève de leur libre choix. A vous d'utiliser votre liberté individuelle en connaissance de cause.

Un participant

Ce ne sont pas les jeunes mais les post-68tards qui soutiennent qu'il n'est pas possible de changer la société. De notre côté, nous sommes les héritiers de la société de consommation mais nous avons le plus grand mal à y trouver nos marques. Les jeunes ont le sentiment qu'il est immoral de vivre dans un système libre-échangiste où tout est économique.

Robert EBGUY

Traditionnellement, une génération se construisait toujours par opposition à la précédente. Aujourd'hui, ce n'est plus vrai : les jeunes partagent les valeurs de leurs parents.

David GROISON, journaliste au magazine Phosphore

Les jeunes ne sont pas uniquement des consommateurs passifs. Face à une offre pléthorique, ils savent créer le grain de sable qui saura enrayer la machine ou leur permettra de contourner le système. On peut à ce propos citer l'exemple du téléchargement pirate, aussi discutable cette pratique soit-elle.

Une participante

Les jeunes sont facilement influençables. Or les journalistes, les publicitaires ou le monde du cinéma abusent de notre confiance. Pour parler crûment, vous nous bourrez le crâne pour vendre votre sauce ! Vous nous forcez à acheter certains produits très chers alors que nous pourrions trouver la même offre à un prix nettement plus abordable.

Robert EBGUY

Les jeunes considèrent que les médias les présentent systématiquement comme des délinquants en puissance ou des abrutis. Mais si vous êtes une cible privilégiée de la société, c'est aussi parce que vous en êtes le moteur : tout le monde veut être jeune et refuse de vieillir.

Guillaume HOUZEL

Nous sommes effectivement dans une société qui n'aime pas vieillir. Néanmoins, cela ne signifie pas que celle-ci se préoccupe réellement de la jeunesse. Comme cela vient d'être dit, les jeunes sont rarement au centre de textes de loi. De plus, les institutions leur prêtent généralement peu d'attention.

Contrairement à ce que l'on affirme souvent, nous n'assistons pas à une dépolitisation des jeunes. Au contraire, ceux-ci manifestent davantage que leurs aînés. Mais leur expression politique reste ponctuelle. Par exemple, nombre d'entre eux ont manifesté entre les deux tours de l'élection présidentielle mais cette implication ne s'est pas prolongée par un engagement plus durable.

Frédéric WINCKLER

Je n'ai jamais forcé quiconque à acheter tel ou tel produit. En réalité, les jeunes représentent la cible la plus terrifiante qui soit pour les publicitaires ou les marques. En effet, vous êtes de véritables machines à renifler l'arnaque : on ne peut pas vous la jouer. Vous agissez sur le marché comme le poil à gratter et c'est tant mieux. De surcroît, vous disposez de moyens de prendre la parole que nous n'avions pas à votre âge : Internet, les blogs, etc... Utilisez-les !

Un participant

J'ai récemment passé un an en Angleterre à l'université. A cette occasion, j'ai pu constater qu'un cabinet comme Price Waterhouse Coopers n'hésitait pas à proposer des emplois de comptabilité à des étudiants issus de cursus d'histoire ou de psychologie et qu'il était prêt à former ces jeunes pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires. Pourquoi la même chose n'existe-t-elle pas en France ?

Stéphane ROUSSEL

Je suis tout à fait d'accord avec vous. D'ailleurs, SFR a mis en place des formules comparables à celles que vous évoquez. Encore une fois, dans nos choix de recrutement, nous ne nous basons pas sur les savoirs ou les cursus mais sur les compétences des candidats. Pour les évaluer, nous nous appuyons sur des exercices de simulation. Nous ne nous limitons donc pas au seul examen des CV.

Une participante

Le plus important pour moi, c'est l'éducation. Dans mon pays, on ne juge jamais un élève en fonction de son milieu social mais sur sa capacité à amener quelque chose de positif à son école (par exemple, à travers son implication dans le sport). Malheureusement, en France, le

sport ne se pratique pas à l'école. Il faut également faire sortir les élèves de chez eux car l'éducation ne peut pas avoir lieu uniquement à la maison. Par ailleurs, il faut arrêter de juger les élèves en fonction de leur couleur de peau ! Enfin, pourquoi ne développerait-on pas l'accueil des enfants à l'école en dehors du temps scolaire ?

Katherine KHODOROWSKY

Quelle que soit son origine, ses moyens, son histoire familiale, etc, un jeune dispose de plusieurs moyens qui peuvent faciliter son intégration sociale : au premier chef, le travail qui lui donne son autonomie mais aussi l'implication dans des associations, des mouvements d'idées, des partis ou des projets. En effet, vous rencontrerez ainsi des gens passionnants et vous vous créez des opportunités.

Il est vrai que, sur le marché du travail, on constate un net décalage entre l'offre et la demande. Cependant, malgré ce contexte difficile, n'hésitez pas à accumuler les petits boulots, les jobs d'été, toutes les expériences possibles. De cette façon, vous pourrez vous familiariser avec le monde de l'entreprise et vous saurez plus clairement quel type de métiers correspond exactement à vos attentes et à vos goûts.

Une participante

Robert Ebguy, pensez-vous qu'il existe désormais un véritable fossé entre les jeunes et les adultes ?

Robert EBGUY

Le sociologue que je suis observe et pose plusieurs constats. Tout d'abord, comme cela a déjà été rappelé, il existe des jeunesses et non une jeunesse qui serait uniforme et partagerait les mêmes attentes. Cependant, il est exact que, globalement, les jeunes ressentent un profond malaise vis-à-vis de la société. Je considère que ce malaise provient pour partie de l'importance monumentale que l'on accorde aux médias. Par exemple, quand l'on n'est pas visible à la télévision, on se sent inexistant. De même, lorsque les médias renvoient de soi une image déformée ou caricaturale, on se sent agressé. Cette situation crée incontestablement un fossé entre les jeunes, nos institutions et la société.

Ensuite, la jeunesse a du mal à s'engager sur le long terme. En revanche, elle sait se mobiliser de manière émotionnelle sur de grandes causes. Par ailleurs, vous semblez attachés à des modèles de réussite immédiate : par exemple, un accès soudain à la célébrité par un simple passage à la Star Academy. En fait, vous attendez un peu trop ce genre de miracles. Or quand ceux-ci ne se produisent pas, cela engendre nécessairement des malentendus et des frustrations.

De la salle

Je ne partage pas du tout l'équation que Frédéric Winckler a cherché à établir entre enfants de pub et enfants de cœur. En réalité, les publicitaires sont payés pour créer des besoins de toutes pièces. Ils entretiennent également cette confusion entre l'être et l'avoir qui marque trop souvent notre société, à savoir que, si tu n'as rien, tu n'es rien.

Certes, les publicitaires ne forcent personne à acheter mais ils se font les complices de la tyrannie de la majorité. Par exemple, ils accèdent l'idée selon laquelle, si un jeune ne possède pas tel ou tel produit à la mode, il ne peut être pris au sérieux.

Frédéric WINCKLER

Je n'ai pas prétendu que nous étions des enfants de cœur. Mon travail vise effectivement à ce que les consommateurs achètent les produits de mes clients plutôt que ceux de la concurrence. C'est là le fonctionnement du monde économique dans lequel nous vivons.

Stéphane ROUSSEL

Les jeunes constituent un public très sévère vis-à-vis de la publicité. Par leurs actes d'achat, ils ont aussi la possibilité d'inverser le cours des choses. En outre, les études montrent que leurs décisions d'achat ne se basent pas principalement sur les messages publicitaires qu'ils reçoivent mais sur le sens que les entreprises parviennent à donner à leurs marques et sur les caractéristiques mêmes des produits. Enfin, je voudrais nuancer cette idée qui voudrait que nous évoluions désormais dans un monde du tout-économique. En effet, les entreprises ne sont pas uniquement évaluées sur leurs performances financières, leurs résultats, etc mais elles le sont aussi sur d'autres critères plus qualitatifs : respect de l'environnement, éthique, comportement social, etc...

Didier BOULAUD

Les jeunes doivent profiter de leur jeunesse et il n'y a aucune urgence à ce qu'ils deviennent des adultes. Par ailleurs, ils ont réellement la possibilité de prendre des responsabilités, de s'impliquer dans la vie associative et politique. L'action que mène l'ANACEJ en témoigne clairement.

S'agissant de l'accès au monde du travail, j'observe que nos échanges ont surtout évoqué les secteurs du cinéma, des télécommunications ou des médias. Or il existe évidemment d'autres débouchés dans de nombreux secteurs. Par exemple, dans ma région, je rencontre régulièrement des chefs d'entreprises industrielles qui ne parviennent pas à trouver des jeunes qui seraient intéressés par le métier de chaudronnier, ceci alors même qu'ils seraient prêts à les former.

Un participant

Donnons aux publicitaires la mission de rendre le métier de chaudronnier attrayant ?

Didier BOULAUD

Vous avez tout à fait raison !

Un participant

Pourquoi les sénateurs doivent-ils avoir au moins 30 ans ?

Didier BOULAUD

Je ne désespère pas que cet âge minimal soit ramené à 21 ans. Mais il faut être réaliste : dans les faits et compte tenu du mode de scrutin, un jeune de moins de 30 ans n'aurait quasiment aucune chance d'être élu sénateur. Cependant, je suis tout à fait favorable à une réforme du mode de scrutin du Sénat.

Valérie LETARD

C'est également mon cas. Ce type de réformes me paraît primordial. Par exemple, la loi sur la parité hommes/femmes a d'ores et déjà permis à de nombreuses femmes de rejoindre le Sénat ou l'Assemblée nationale. Leur place au Parlement ira en augmentant au cours des prochaines années.

Une participante

L'école a été quelque peu malmenée au cours de nos débats. Je pense également que nous souffrons d'une dévalorisation des métiers manuels. Or l'école forme efficacement à ces métiers et l'on peut parfaitement gagner sa vie dans ces secteurs. Il est donc dommage que les jeunes ne se tournent pas davantage vers ces débouchés.

Un participant, membre de l'ANACEJ

Notre société a une attitude paradoxale vis-à-vis de la jeunesse. Elle la perçoit à la fois comme une menace et comme une ressource d'avenir. De même, elle se laisse souvent tenter par un discours jeuniste et, parallèlement, elle adopte une réaction de défiance à l'égard des jeunes. A l'inverse, certaines collectivités locales et certaines associations ont fait le pari d'accorder leur confiance aux jeunes. Elles les impliquent ainsi dans leurs structures et leur permettent de s'exprimer ou de participer à des projets. Néanmoins, il faut communiquer davantage sur ces opportunités.

Robert EBGUY

C'est effectivement une voie possible d'intégration. Une autre solution peut aussi consister à multiplier les expériences professionnelles, dans l'Entreprise. Vous pourrez ainsi préciser vos attentes et savoir si vous êtes prêts à vous investir dans tel ou tel métier, dans tel ou tel secteur. Enfin, nous avons trop tendance à attendre que l'on nous serve. Demandons-nous, au contraire, en quoi nous pouvons servir la collectivité.

Un participant

Mohammed Dia a su créer à partir de rien une entreprise qui, aujourd'hui, est mondialement reconnue. Son parcours peut constituer un exemple pour tous : si le boulot ne se présente pas, créons-le !

Un participant

Si les jeunes ne trouvent pas d'emplois aujourd'hui, c'est notamment en raison de la mondialisation et des délocalisations. Dans ces conditions, il est essentiel que l'Etat assume pleinement son rôle de régulateur. Pour développer l'emploi, il doit également lancer de grands projets comparables au New Deal de Roosevelt.

Didier BOULAUD

Je suis favorable à ce que l'on a appelé autrefois le grand emprunt Delors, sachant que de tels travaux devraient se déployer désormais à l'échelle européenne.

Valérie LETARD

Je souscris à cette idée. De vastes politiques d'investissement doivent effectivement être menées au niveau européen. En France, d'autres pistes ont déjà été lancées, comme les projets des pôles de compétitivité. Je tiens aussi à saluer le travail que l'ANRU réalise dans ce domaine. Par ailleurs, il est indispensable de réhabiliter des métiers qui sont aujourd'hui dévalorisés auprès des jeunes.

Enfin, les jeunes doivent être non seulement des consommateurs mais aussi des acteurs. Ils doivent prendre leur place à tous les niveaux de la société.

Jeunes et égalité des chances

Le débat est présidé par Bariza KHIARI, Sénateur de Paris.

Il est animé par Pierre SLED, journaliste à Public Sénat.

L'invité d'honneur de cette table ronde est Azouz BEGAG, Ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances.

Introduction des débats

Bariza KHIARI

Au nom du Président Poncelet, je vous souhaite la bienvenue au Sénat.

La République est une promesse, celle de l'égalité des chances. J'étais donc heureuse de voir, dans un récent sondage de l'Ifop, que la majorité des Français, quelle que soit leur appartenance politique, placent l'égalité des chances au cœur de notre pacte républicain et de notre modèle social. Suivant ce principe, la place occupée dans notre société ne doit dépendre que du mérite, des études et de la motivation. Toutes les questions d'origine, de religion, de genre, de handicap ne sauraient réduire les chances de succès.

Cependant, force est de constater que notre société est difficile pour les jeunes : leur taux de chômage s'élève à 25 %. L'insertion sur le marché du travail se fait de plus en plus tardivement et avec plus de précarité que par le passé. De ce fait, elle retarde d'autant plus l'autonomie de toute une génération posant avec acuité la question du logement. Ce constat est certes général, mais nous devons aussi souligner que certains sont plus exposés que d'autres, les femmes mais aussi les jeunes issus de l'immigration qui accusent des taux de chômage plus importants que la moyenne.

Nous savons tous à quel point l'obtention d'un stage est essentiel pour réussir son insertion professionnelle. Or, force est de constater que tous nos jeunes ne disposent pas du même carnet d'adresses. Nous savons que la République vit à l'ombre de ses réseaux. Cette inégalité sociale est importante, même s'il ne s'agit pas du seul facteur à prendre en compte. Le fait le plus grave est que notre société produit de la discrimination. Une étude réalisée par la Sorbonne le démontre : à CV identique, Zinedine a 14 fois moins de chances d'obtenir un entretien d'embauche que Cyril. Cet état de fait n'est pas acceptable. C'est une mise en péril de notre pacte républicain. Pourtant, notre système éducatif est capable de réduire ses inégalités de départ et de promouvoir l'excellence.

La question de l'égalité des chances s'impose comme un thème majeur. Nous savons tous qu'il est urgent d'aller au-delà du slogan. Les solutions à préconiser font débat et sont nombreuses : discrimination positive, quotas, lutte contre les discriminations, statistiques ethno-raciales, etc. Cette table ronde évoquera les aspects lumineux mais aussi les aspects sombres de cette question. Je sais que les intervenants de cette table ronde aborderont ces questions avec beaucoup de franchise.

Avant de céder la parole à Monsieur le ministre, je tiens à souligner le plaisir que j'ai à partager cette tribune avec vous. En dépit de nos divergences politiques, je tiens à souligner

que votre nomination au gouvernement m'a réjouie. Par le travail que vous avez fait, vous représentez un modèle d'excellence et vous êtes un modèle positif d'identification.

Azouz BEGAG

Je veux situer mon action au-delà, en deçà, à côté et au-dessus des clivages politiques. La France de la diversité : ce sont les jeunes que j'ai devant moi. Vous êtes la France que je souhaite voir s'épanouir dans les entreprises, dans la fonction publique, au Sénat, à l'Assemblée nationale, dans les partis politiques et à la télévision française. Je souhaiterais voir cette France de la diversité exister partout, dans tous les compartiments de notre société. Cela fait 25 ans que j'attends cet avènement mais nous n'avons plus le temps d'attendre car tous ceux qui attendent que cette société plurielle soit enfin visible se gonflent chaque jour de plus de haine et de ressentiment.

Je souhaite que nous osions enfin dire ce qui ne va pas. Dans notre espace public, il y a des citoyens de couleurs différentes et d'autres dont le nom ne prédispose pas à trouver une place dans notre société. Osons le dire et y remédier en allant chercher les talents, les rendre visibles et les promouvoir. Toutes les entreprises à travers la charte de la diversité sont sensibilisées à cette question : elles doivent apprendre à chercher la diversité et à la promouvoir.

Je déclare aussi la guerre à la discrimination. Ce mot de « discrimination » est désagréable à entendre rimant avec « cri » et avec « mine ». La diversité doit progresser dans notre société pour tous : pour les femmes, pour les handicapés, pour les seniors et pour la France multiculturelle. Voilà pourquoi je vais me battre pour que la présence de ces populations puissent être représentées dans notre société. Il est possible de trouver des outils pour faire progresser cette France multicolore et cette France des talents. Je vous l'affirme : je veux amorcer cette dynamique et je ne lâcherai pas ...

Des portraits de réussite : ces personnalités qui font bouger les choses

Pierre SLED

Taïg Khris, vous êtes champion du monde de roller. Pouvez-vous retracer votre parcours ?

Taïg KHRIS

N'ayant jamais été à l'école, l'expérience que j'ai acquise grâce au roller n'a pas été uniquement sportive. Cette expérience m'a appris à oser me battre et à me remettre en question. Mon vécu personnel en atteste. Victime de deux accidents successifs m'obligeant à mettre un arrêt à ma carrière, j'ai dû réfléchir à mon devenir. J'ai alors souhaité lancer une gamme de papeterie. J'ai commencé par proposer une licence aux entreprises majeures du secteur de la papeterie. Cependant, face à leur refus, j'ai dû envisager de me lancer seul dans cette expérience. Je me suis donc lancé à corps perdu dans ce projet me familiarisant avec le design de la papeterie, prenant des contacts pour fabriquer et distribuer mes futurs produits. Toute cette énergie n'a pas été dépensée en vain puisque mes démarches ont abouti finalement à une commande de 125 000 pièces. Ce travail a permis de créer une société et de la faire grandir.

Cette anecdote cherche à vous démontrer que, si les diplômes sont certes utiles, toutes les sociétés recherchent aussi des battants qui sont animés par la passion et qui souhaitent avancer.

Pierre SLED

Yamina Benguigui, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Yamina BENGUIGUI

Je suis réalisatrice et productrice depuis une quinzaine d'années. Tout mon travail porte sur l'histoire de l'immigration maghrébine et africaine en France. J'ai réalisé de nombreux documentaires, notamment *Mémoires d'immigrés*, et le dernier de mes films *Le plafond de verre* cherche à décrire ce qui se trouve en amont de la discrimination, c'est-à-dire les éléments pernicieux et invisibles qui empêchent des populations diplômées à accéder à l'entretien.

Je suis l'une des premières réalisatrices et productrices issues de l'immigration algérienne. J'ai donc dû faire mes premiers pas sans bénéficier du soutien d'un réseau alors même que je proposais des sujets singuliers qui n'intéressaient pas, en apparence, la télévision française. Armée de mon courage, j'ai néanmoins réussi à imposer mon travail. Aujourd'hui, tous mes films sont étudiés dans toutes les grandes universités dont les universités européennes et américaines.

Mes films cherchent aussi à libérer la parole. Je crois que l'impact de l'image est très important dans le changement des mentalités et des comportements. Or la France est héritière de sa mémoire coloniale. Avant le racisme, il existe les préjugés. Je conclurai donc en reprenant cette citation d'Einstein, « il est plus facile de désagréger un atome qu'un préjugé ».

Pierre SLED

Monsieur le ministre a évoqué la question de la représentation des minorités sur les antennes de la télévision publique. Rémy Pflimlin, vous êtes l'ancien directeur général de France 3, quelles sont les initiatives prises en la matière par France Télévisions ?

Rémy PFIMLIN

Tous les habitants de notre pays doivent pouvoir se reconnaître dans la télévision publique. La télévision doit aussi être bâtisseur d'un lien social. Une fois posé ce principe, encore faut-il le mettre en œuvre. En 2001, France 3 a lancé une semaine pour l'intégration et contre les discriminations visant à ce que toutes les unités de programmes puissent réfléchir à cette question. Puis, d'autres initiatives ont été lancées comme autant de signes tangibles. Ces initiatives demandent toutefois une énergie formidable et de tous les instants, et de la part de la chaîne et de la part des postulants.

Pour poursuivre dans cette voie, nous avons également décidé que l'acteur phare de la série à succès *Docteur Sylvestre, médecin de famille* serait remplacé par un représentant des minorités. Nous avons fait appel à un comédien formidable pour lancer la fiction *Fabien Cosma*. Le succès de cette série démontre que nous pouvons nous battre contre les préjugés et qu'il suffit que les chaînes expriment la volonté d'aller dans cette voie pour que le public les suive.

Pierre SLED

Aziz Senni, vous êtes l'auteur de *L'ascenseur social est en panne : j'ai pris l'escalier*. Vous êtes également président de l'Alliance Transport Accompagnement. Pouvez-vous nous résumer votre parcours ?

Aziz SENNI

Dans cet ouvrage que j'ai co-écrit avec un grand reporter de France 3, j'ai tenté de raconter mon histoire, c'est-à-dire celle d'un jeune ayant grandi au Val-Fourré et qui souhaitait créer son entreprise par forte envie de mobilité sociale.

J'ai créé une association, « Les jeunes entrepreneurs du Mantois », dont l'objectif est d'inciter les jeunes à créer leur propre entreprise. Avec cette association, je souhaite dire aux jeunes que je rencontre que la démarche entrepreneuriale n'est pas réservée à une élite du centre-ville. Comme moi, des millions de jeunes se bousculent dans l'escalier. Malheureusement, le déterminisme social dont parlait Bourdieu demeure une réalité : 62 % des fils d'ouvriers deviennent ouvriers. La France reste la lanterne rouge de l'Europe en termes de mobilité sociale. La notion d'« égalité » ne doit pas uniquement figurer au fronton des mairies. Pourtant aujourd'hui, cette égalité n'existe pas pour les populations issues de l'immigration, ni pour les femmes, ni pour les handicapés. Mon livre est donc un message qui s'adresse à la société : une frange de la population française souhaite prendre sa place dans cette société, elle veut travailler et doit avoir sa place dans la construction de notre nation.

Pierre SLED

Mohamed Dia, vous êtes créateur d'une ligne de vêtements. Pouvez-vous nous retracer votre *success story* ?

Mohamed DIA

Fan de vêtements, j'ai créé une société, il y a sept ans. J'ai commencé mon activité en habillant des stars françaises du rap, puis j'ai étendu mon activité en nouant un partenariat avec des basketteurs de la NBA. Ces différents réseaux m'ont ouvert d'autres portes jusqu'à me conduire à organiser mon premier défilé haute-couture au Carrousel du Louvre en 2004. Fort de ces succès, je poursuis mon chemin : j'ai créé un label de musique et je continue à étendre mon activité vers d'autres produits (papeterie, chaussures, etc.).

Pierre SLED

Pour alimenter notre débat, je vous propose de laisser la parole à notre public.

Un participant

Fils d'immigrés vietnamiens, j'ai suivi de longues études et j'ai créé une association dont la vocation est de sensibiliser les entreprises et les établissements scolaires au principe de non-discrimination. Monsieur le ministre, quels sont les moyens dont vous disposez pour soutenir une initiative comme la mienne ? Accepteriez-vous de nous parrainer ?

Azouz BEGAG

Je suis tout à fait disposé à parrainer votre association.

Les entreprises n'ont pas attendu ma nomination pour réfléchir aux moyens de favoriser la diversité au sein de l'entreprise. Dans mes fonctions, je ne vise qu'à amplifier cette action. Je mène cette démarche avec le Medef et avec la CGPME. Mon objectif est de sensibiliser les

dirigeants d'entreprise à ces questions pour leur rappeler que certaines populations de notre société n'arrivent pas à accéder au monde économique. Une fois par semaine, nous nous rendons dans les entreprises et dans les quartiers afin de bâtir des liens entre ces deux mondes et tricoter ainsi le « lien social républicain ».

Pierre SLED

Avez-vous le sentiment que les mesures prises en faveur de la représentation des femmes portent leurs fruits ?

Bariza KHIARI

La situation reste toujours inégalitaire aux dépens des femmes. Au Sénat, en dépit de la loi sur la parité, nous comptons uniquement 17 % de femmes sénateurs. Les femmes restent exclues des lieux de pouvoir. Même dans les pays nordiques, il a fallu promulguer une loi pour que 40 % de femmes soient intégrées dans les conseils d'administration des entreprises. Là-bas, une loi pour insérer les femmes dans la sphère économique ; ici, une loi pour promouvoir les femmes dans la sphère politique : le combat pour l'égalité reste à mener.

Yamina BENGUIGUI

Le combat pour les femmes reste effectivement à mener. Une candidate qui n'aura pas accès à l'emploi, rejetée parce qu'elle est femme, parce qu'elle est issue d'une culture étrangère et parce qu'elle réside dans une banlieue stigmatisée, sera doublement pénalisée. En lui refusant l'accès à la société, elle sera repoussée vers la tradition.

Une participante

Monsieur le ministre, quelle est votre définition de la discrimination positive ?

Azouz BEGAG

Je ne supporte pas le terme de « discrimination ». Je souhaite donc inventer une nouvelle formulation qui soit plus douce à mes oreilles. Je préfère parler de « creuset français » et de « diversité ». En parlant de diversité, je vise les femmes, les handicapés, les seniors de plus de 50 ans et les minorités visibles. En revanche, en utilisant le vocable de « discrimination positive », nous risquons de ne porter notre regard que sur une partie de cette population. Pour éviter de nommer de hauts fonctionnaires en fonction de leur religion – comme cela a été le cas - je préfère faire référence au « creuset français ». Personnellement, je ne souhaite plus parler de « discrimination positive ».

Pierre SLED

Alors que les Etats-Unis appliquent la discrimination positive, avez-vous ressenti un accueil différent en arrivant dans ce pays ?

Taïg KHRIS

Alors que je croyais au « rêve américain », j'ai perdu mes illusions en arrivant aux Etats-Unis où j'ai dû me heurter à de nombreuses difficultés n'étant pas bilingue ni un showman connu du public et capable de faire de l'audience. J'ai donc dû m'américaniser pour me faire accepter et avoir des chances de remporter des compétitions.

Mohamed DIA

J'ai été, quant à moi, chaleureusement accueilli par la communauté noire américaine. J'ai pu jouir de l'image positive de Paris, capitale de la mode, pour faire ma place aux Etats-Unis.

Bariza KHIARI

Le concept de discrimination positive s'applique aux Etats-Unis dans une démarche de réparation d'un apartheid législatif. En France, la question ne se pose pas dans les mêmes termes puisque l'égalité est posée dans les textes de loi. Certes, l'égalité est formelle et non réelle. Pour autant, le concept de discrimination positive ne peut pas s'appliquer en France où nous avons d'autres pratiques. Je prône en revanche le recours aux outils de l'égalité.

Aziz SENNI

Dans la sphère économique, il existe une discrimination positive. Les zones franches en sont un exemple évident. Je pense pour ma part que le concept de discrimination positive fondée sur une réalité géographique devrait se généraliser à la sphère sociale. Pourquoi ne pas imaginer de signer un contrat avec une entreprise pour que 5 à 10 % de ses effectifs appartiennent à des minorités des quartiers défavorisés ?

Azouz BEGAG

Lorsque Madame Benguigui sera à la tête d'une grande chaîne de télévision, personne ne mettra en doute ses compétences. Elle n'aura pas pris ses fonctions à la faveur de la discrimination positive, mais parce que tout le monde aura reconnu que ses talents, et seuls ses talents, auront été à la base de sa promotion. C'est cette société que je souhaite promouvoir.

Rémy PFIMLIN

Pour que cette société plurielle et diverse puisse émerger, il faut aussi que les mentalités de l'encadrement évoluent. Nous devons en cela poursuivre les actions entreprises avec les écoles de journalisme. C'est un travail en amont que nous devons poursuivre.

Des propositions aux actions

Pierre SLED

Yazid Sabegh, vous êtes chef d'entreprise et vous avez contribué au rapport *Les oubliés de l'égalité des chances* pour l'Institut Montaigne. Pouvez-vous nous dire quelles ont été les conclusions de ce rapport ?

Yazid SABEGH

Avant de vous répondre, je souhaite revenir brièvement sur la notion de discrimination positive. Les Etats-Unis ont promulgué des textes contre la discrimination au moment où la loi posait encore le principe d'une ségrégation des populations. C'est après avoir fait le constat de l'échec des mesures anti-discrimination que les Etats-Unis se sont lancés dans un programme d'*affirmative action*. Aujourd'hui, nous pouvons faire le constat que les Etats-Unis ont réussi là où nous avons échoué. Outre-Atlantique, la télévision, l'armée, le

gouvernement, les grandes institutions et le monde de l'entreprise nous montrent une société diverse. Certes, cette diversité ne suffit pas à combattre le racisme. Cependant, le fait que le chef de la police de Los Angeles puisse être noir ou que les dirigeants de grandes entreprises puissent être noirs constituent un événement décisif dans la constitution d'une classe moyenne de couleurs aux Etats-Unis.

L'institut Montaigne est parti du constat que toutes les politiques de l'égalité des chances ont échoué. Elles ont échoué sur le plan de la lutte contre les inégalités, sur le plan de la lutte contre le chômage, sur le plan de l'égalité pour le droit au logement, etc. La Cour des Comptes a mis en évidence cet échec démontrant que les trente dernières années de politiques d'intégration n'ont engendré qu'une France à deux vitesses et à deux couleurs.

Les auteurs de ce rapport préconisent la disparition des ghettos. Aujourd'hui, seulement 0,6 % de notre PNB est consacré au logement social et à la politique de la ville tandis que la Grande-Bretagne, dont l'image sociale est souvent écornée, consacre 1,8 % de son PNB à cette même politique. Nous souhaitons que des mesures soient prises pour que l'égalité des chances soit une réalité dans les établissements scolaires. Nous souhaitons en cela pouvoir donner les mêmes chances de succès à l'élève qui réside en banlieue qu'à l'élève qui habite à Paris. Dans le domaine de l'emploi, nous souhaitons que la charte de la diversité puisse se développer.

Ces mesures ne sont pas contraires à nos principes républicains. A cet égard, je rappellerai que la discrimination positive vise à corriger ponctuellement, par des mesures inégalitaires, des situations inégales. La différence entre l'égalité des chances et la discrimination positive, c'est que l'égalité des chances n'a qu'une obligation de moyens tandis que la discrimination positive répond à une logique de résultats.

Pierre SLED

Benoît Eurin, vous êtes président de l'université Paris VII. L'égalité des chances est-elle une réalité dans nos universités ?

Benoît EURIN

L'université ne sélectionne pas les étudiants à l'entrée : en cela, nous pouvons dire que l'université prône l'égalité des chances. Cependant, nous devons aussi admettre que les jeunes issus d'un milieu défavorisé sont souvent plus mal orientés que ceux issus d'un milieu plus favorisé. Entre le lycée et l'université, nous devons certainement améliorer les processus d'orientation. Par ailleurs, la réussite des études est aussi conditionnée par des facteurs sociaux sur lesquels l'université ne peut pas intervenir.

L'université de Paris VII a lancé une initiative de tutorat en 1993 proposant à des étudiants plus âgés d'accompagner leurs camarades plus jeunes moyennant une rémunération. Cette expérience s'avère concluante car le dialogue est plus facile entre jeunes qu'entre un étudiant et un professeur.

Pierre SLED

Christian Margaria, vous êtes président de la Conférence des grandes écoles. Selon vous, que peut-on faire pour pallier cette inégalité des chances ?

Christian MARGARIA

75 % des étudiants suivant des études supérieures ont au moins l'un des parents en position d'encadrement. Cette situation reflète l'inégalité de notre société. Si ce problème pouvait se

circonscrire à l'enseignement supérieur, il pourrait certainement être résolu facilement. Malheureusement, les déterminismes sociaux jouent dès l'entrée à l'école maternelle. En effet, des études démontrent que les enfants de milieux favorisés présentent de meilleures aptitudes à reconnaître les lettres et à maîtriser les concepts liés au temps que les enfants issus de milieux plus difficiles.

Les grandes écoles ont pris des initiatives pour promouvoir l'égalité des chances à leur échelle. En janvier 2005, la Conférence des grandes écoles a signé une charte d'ouverture sociale dont l'objectif est de donner une orientation positive aux lycéens qui n'ont pas la chance d'évoluer dans un environnement culturellement porteur.

75 % des titulaires d'un Bac S ont au moins l'un des parents en position de cadre. A l'inverse, 75 % des titulaires d'un baccalauréat technologique ont au moins l'un des deux parents en position d'ouvrier, d'agriculteur ou de petit commerçant. C'est donc en orientant ces jeunes diplômés de l'enseignement technologique vers les filières supérieures que nous réussirons à inverser la tendance actuelle. L'opération Tremplin lancée avec l'Education nationale répond à cette volonté et s'adresse aux bacheliers de filières technologiques en leur offrant la possibilité d'intégrer des établissements d'enseignement supérieur.

Toutes nos actions souhaitent agir sur les mentalités des collégiens et des lycéens afin que ces derniers s'accordent les moyens de se projeter dans un avenir. C'est vers eux que nous devons porter nos efforts pour qu'ils prennent confiance dans leur potentiel et qu'ils se construisent un futur.

Pierre SLED

Michel Lussault, vous êtes président de l'Université de Tours, François Rabelais, que pensez-vous de la situation actuelle ?

Michel LUSSAULT

Nous devons reconnaître que notre système scolaire est une machine à produire des inégalités. Voulons-nous sortir de ce constat ? Sommes-nous prêts à aller plus loin que les simples mesures cosmétiques que nous mettons en place ? Au-delà de simples mesures de correction des inégalités, je pense qu'il nous faut refondre en profondeur notre système de formation. Nous devons certainement changer les valeurs sur lesquelles repose notre système actuel. Aujourd'hui, nous estimons que toutes nos voies de formation ne jouissent pas de la même dignité. Avant le Bac, s'orienter vers les filières professionnelles ou technologiques est perçu comme un choix par défaut. Après le Bac, par la voie des écoles d'ingénieurs, ce choix est perçu comme une réussite.

Ne faut-il pas reconsidérer la réussite scolaire et universitaire ? L'excellence ne se décrète pas à la sortie de l'école : cette excellence se bâtit, notamment grâce au dispositif de formation tout au long de la vie, dispositif qui remet aussi en question la notion d'échec scolaire. Il faut également remettre l'individu au centre de nos préoccupations. Or la réussite des individus est variée : notre système doit donc évaluer les compétences et les faire évoluer.

Nous avons tous notre rôle à jouer dans la construction de ce nouveau système : enseignement primaire, secondaire et supérieur. Personne n'est propriétaire des bons élèves, mais nous sommes tous comptables de leur avenir.

Pierre SLED

Pierre Tapie, vous êtes directeur général du groupe ESSEC. Votre école fait partie du programme *Une grande école : pourquoi pas moi ?* Quelle est la différence entre le modèle Sciences Po et le vôtre ?

Pierre TAPIE

L'ESSEC a souhaité mener un programme qu'il était possible de reproduire à plus grande échelle sur le territoire hexagonal. Constatant que les déterminants de la réussite dépassent les formations, nous avons souhaité lancer une démarche qui s'adresse à des jeunes de l'enseignement secondaire. Cette initiative vise à donner à des jeunes issus de milieux défavorisés mais faisant preuve de volontarisme la possibilité de suivre un autre chemin entre la seconde et la terminale. Ces jeunes ont accepté de sacrifier leurs mercredis après-midis et une partie de leurs samedis pour venir à l'ESSEC travailler avec nos étudiants, avec des acteurs de théâtre, avec des chefs d'entreprise, et participer à des débats contradictoires, visiter des musées, etc.

Au démarrage de ce programme, seulement un ou deux de ce groupe de 19 élèves imaginaient suivre des études longues. Aujourd'hui, toujours parmi ce groupe de 19 jeunes, 12 sont entrés dans des filières supérieures longues (7 en classes préparatoires, 4 en école intégrée après le Bac et 1 en faculté de médecine), 4 poursuivent des études à l'université ou en BTS et 3 ont échoué au baccalauréat. Ce programme a produit des résultats formidables : en l'espace de quatre à cinq mois, nous avons vu le regard de ces jeunes sur leur potentiel et sur leur avenir complètement changer. Les étudiants de l'ESSEC qui les ont accompagnés ont réussi à leur rendre confiance et à libérer leur énergie. Cette expérience doit encourager à mener d'autres initiatives similaires : il existe des dizaines de milliers de talents en France, ils ne sont pas difficiles à aller chercher. Allez-y. La France de demain est là.

Pierre SLED

Monsieur Schweitzer, vous êtes le président de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Pouvez-vous rappeler le rôle de cette nouvelle instance ? Dans quels domaines reste-t-il le plus de chemin à parcourir ?

Louis SCHWEITZER

Nous devons nous engager à lutter sur tous les fronts. La Haute autorité que je préside vise à promouvoir l'égalité et à la rendre plus réelle. Des initiatives ont été prises, mais ces démarches ne concernent encore qu'une minorité. Nous devons donc élargir le cercle des personnes qui peuvent bénéficier de ce supplément de chances.

Nous devons intervenir auprès des entreprises pour que la diversité soit une réalité. Une discrimination n'est pas impalpable : c'est un délit passible d'une sanction. Pour mesurer ces discriminations et les sanctionner, nous disposons d'un moyen, le *testing*. Au-delà des moyens légaux, montrer du doigt une entreprise coupable de discrimination est également une sanction. Ainsi, les entreprises peu désireuses de voir entacher leur image seront certainement plus enclines à promouvoir la diversité de notre société.

Débat avec la salle

Pierre SLED

Je vous propose d'ouvrir le débat.

Une participante

Je remercie tout d'abord Monsieur le ministre pour son discours de franchise qui brise les tabous.

Au-delà des dispositifs menés par le gouvernement, quelles mesures peuvent être prises pour corriger les inégalités sociales ? Quelles actions peuvent être entreprises pour redonner confiance aux jeunes ?

Par ailleurs, pour réagir aux propos précédents du représentant de France 3, je tiens à exprimer mon regret que les minorités visibles ne soient pas suffisamment présentes sur les écrans de nos télévisions. Pour quelles raisons les journalistes et animateurs des minorités ne sont-ils pas plus nombreux alors que, dans le même temps, vous diffusez de nombreuses séries américaines mettant en scène des comédiens afro-américains ?

Un participant

La France est l'un des pays de l'Union européenne dans lequel la mobilité des étudiants est la moins importante. Ce facteur n'est-il pas aussi un frein pour l'égalité des chances ?

Azouz BEGAG

Je conviens du fait que la France ne privilégie pas suffisamment la mobilité. Nous sommes encore un pays trop rigide. Nous devons faire nôtre la culture de la flexibilité et de la mobilité.

Nous devons également cesser d'invoquer l'« ascenseur social ». En prônant les vertus de l'« ascenseur social », on tend à affirmer qu'il n'existe qu'une verticalité possible pour atteindre le sommet. C'est faux : il existe plusieurs chemins possibles et ces chemins vont dans différentes directions. Je souhaite enfin que l'on réussisse à conjuguer le verbe « réussir », non plus avec l'auxiliaire « avoir » mais avec l'auxiliaire « être ». Cessons de dire « j'ai réussi » pour dire « je me suis réussi ».

Benoît EURIN

Les séjours à l'étranger présentent certes des opportunités pour les étudiants. Cependant, ces séjours ont aussi un coût élevé. Cette situation entretient l'inégalité car les étudiants issus de milieux favorisés peuvent y accéder plus facilement que les autres. De plus, dans ce domaine, les aides financières restent faibles. Accompagner la mobilité des jeunes pose donc une question de moyens.

Pierre SLED

Monsieur Pfmilin comment réagissez-vous aux remarques précédentes concernant la place qu'accorde la télévision à la représentation des minorités visibles ?

Rémy PFIMLIN

Les taux d'audience des séries américaines sont certes satisfaisants, mais la télévision française a aussi réalisé des progrès : nous avons désormais une fiction dont le rôle principal est confié à un comédien noir. Un autre feuilleton diffusé sur France 3 réalise de bons taux d'audience alors qu'il met en scène la diversité de la société française. Cela étant, je conviens du fait que des progrès restent à faire dans ce domaine.

Conclusion

Pierre SLED

Madame la sénatrice, je vous laisse la parole pour quelques mots de conclusion.

Bariza KHIARI

Cette table ronde a permis d'évoquer de nombreux sujets : l'égalité des chances, la lutte contre les discriminations, la formation tout au long de la vie, etc. De nombreuses initiatives sont déjà menées dans ce domaine et doivent être poursuivies. Je laisse maintenant la parole à Monsieur le ministre pour conclure notre 1^{er} Forum des jeunes pour la Citoyenneté.

Jean-François LAMOUR

Le Président Poncelet m'a demandé de conclure cette journée riche de débats et d'échanges sur le thème de l'avenir des jeunes en France. J'ai accepté avec grand plaisir cette invitation. Comme le président Poncelet, je pense qu'il est indispensable de consacrer des rendez-vous citoyens et républicains réguliers au service de la jeunesse de notre pays. Débattre de ces questions au Sénat est un signe fort de reconnaissance de l'institution politique envers la jeunesse. Tous les intervenants de cette tribune, qu'ils viennent du monde associatif, de l'école, du monde sportif ou du monde du spectacle, ont essayé de répondre aux questions que vous leur avez posées. Leurs réponses diverses expriment des opinions souvent tranchées et directes, mais ces réponses et ces questions vont toutes dans le même sens : faire de notre jeunesse un élément actif de notre société pour qu'elle redevienne un acteur essentiel du pacte républicain.

Depuis ma prise en charge du portefeuille ministériel de la jeunesse en avril 2004, je n'ai eu de cesse d'écouter et de rencontrer des jeunes au travers de mes déplacements, mais aussi d'échanger continuellement avec des personnalités du monde associatif, économique et politique. Ces échanges m'ont permis de mettre en œuvre une politique interministérielle de valorisation de la jeunesse. La priorité doit être de redonner une image positive de la jeunesse, une image conforme à ses capacités. C'est à mes yeux un axe légitime de l'action politique. Pour ce faire, j'ai engagé un certain nombre d'actions pour accompagner les jeunes dans leur volonté de réussite, mais aussi d'utilité sociale.

A ce titre, je souhaite évoquer plus particulièrement le nécessaire développement du volontariat en France. Ce volontariat doit permettre aux jeunes de s'engager au sein d'une cause d'intérêt général, en France ou en Europe. En mai dernier, le Sénat a voté le projet relatif au volontariat associatif. Ce projet permettra aux jeunes, pour un temps donné, de se consacrer exclusivement et de façon désintéressée, à un projet associatif d'intérêt général. Ils ne seront ni bénévoles ni permanents salariés. Le volontariat sera formalisé par un contrat signé avec l'association support.

Le volontariat n'est pas du salariat car l'engagement qui peut être de courte durée est dépourvu de visée professionnelle. Le volontaire ne perçoit pas de rémunération. Une même mission au titre du volontariat durera au maximum deux ans et une même personne ne pourra accomplir plus de trois années de volontariat au cours de sa vie. Le volontaire pourra percevoir une indemnité et bénéficiera de tous les droits sociaux y compris le droit de pension de retraite. L'indemnité sera exonérée d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Ce volontariat est conçu comme une réponse à votre détermination et votre volonté de vous engager pour des causes d'intérêt général. Ce contrat vous permet de jouer à plein un rôle d'utilité sociale. A l'horizon 2007, l'objectif est d'atteindre entre 4 000 et 5 000 volontaires. A plus long terme, d'ici une dizaine d'années, notre ambition devrait nous permettre d'accompagner près de 50 000 jeunes dans le volontariat civil.

C'est une évolution culturelle importante pour notre pays. Je suis persuadé que vous adhérerez à ce projet. Il fera partie du socle du pacte républicain offrant à chaque volontaire la possibilité de s'émanciper et de s'accomplir. De plus, il s'inscrira dans un cadre européen affirmé. Ce statut permettra à tout jeune européen de venir accomplir une mission de volontariat en France et à tout jeune Français d'être volontaire en Europe. Je souhaite ainsi que les jeunes, par cet engagement concret, prennent leur destin européen en main et puissent à leur façon se réussir.

Le Conseil national de la jeunesse (CNJ), composé de 200 jeunes âgés de 16 à 25 ans, a pour vocation de proposer au gouvernement des pistes d'actions en faveur de la jeunesse. Les instances de concertation comme le CNJ restent le moyen privilégié de développement de la participation des jeunes à la vie citoyenne. Dans ce cadre, je suis favorable au soutien, sur le plan pédagogique et technique, de tous les projets de création ou de dynamisation de conseils de jeunes portés par les collectivités locales ou par les associations.

Au travers de ces deux exemples – le volontariat et le CNJ – j'ai souhaité exprimer ma confiance en la capacité qu'a notre jeunesse à se mobiliser pour les grandes causes et les sujets qui concernent notre société tout entière. Dans le cadre de notre rencontre, 12 jeunes vont me remettre un rapport. Ce Club des 12 - comme ils se qualifient eux-mêmes - est composé de lycéens, d'étudiants et de jeunes actifs. Ils sont tous engagés dans des associations ayant mené des actions ponctuelles de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Ils mènent une action de sensibilisation au sens le plus concret et le plus exemplaire du terme : ils ont pour mission d'interpeller, de susciter la réflexion et de poser les vraies questions. Ils veulent faire prendre conscience à tous de l'intolérable violence des actes racistes et antisémites.

J'invite Christelle Le Breton et Hamid Chabani à me rejoindre sur scène pour présenter une synthèse de leurs travaux.

Hamid CHABANI

L'aventure du Club des 12 a commencé à la mi-mars 2005. Ses membres appartiennent à des associations différentes et sont issus de toutes les cultures. L'hétérogénéité de notre groupe est sa richesse et a permis de mener une réflexion saine et sans langue de bois. Pour mener nos travaux, nous avons rencontré différentes personnalités mais aussi interrogé de jeunes internautes.

Le club des 12 a pour but de porter un regard différent sur la question du racisme. Nous ne prétendons pas être en mesure de résoudre miraculeusement tous les problèmes complexes que rencontre notre pays. Nous souhaitons simplement conduire les débats vers de nouvelles pistes et provoquer une prise de conscience.

Christelle LE BRETON

Nous faisons le constat que la société actuelle s'effrite et se parcellise. L'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité semble s'éloigner de la réalité quotidienne. La panne de l'ascenseur social, les communautarismes, l'augmentation des actes xénophobes, la schizophrénie identitaire sont autant d'appels au secours à notre modèle républicain. Les réponses apparaissent aujourd'hui comme insuffisantes. Pourtant notre modèle républicain est porteur de hautes ambitions : l'égalité des chances entre tous les citoyens, la laïcité, le droit du sol, mais surtout l'union d'un peuple au sein d'une même communauté, rassemblé autour de ses valeurs.

Il faut aujourd'hui se donner les moyens de nos ambitions. Bien sûr des failles existent, mais elles ne peuvent signer à elles seules la fin de notre modèle. Ce modèle est indissociable de l'identité française et voilà pourquoi le Club des 12 croit en sa perfectibilité.

Hamid CHABANI

Deux axes nous ont semblé primordiaux dans l'adaptation de notre modèle : tout d'abord, renouveler le sentiment d'appartenance à la communauté nationale ; ensuite, rétablir une véritable égalité des chances. Nous proposons de travailler sur les valeurs du modèle républicain. Nous pensons qu'il faut réaffirmer ces valeurs au travers de l'école, mais aussi au travers des médias.

Le club des 12 estime également que la discrimination positive est un ultime recours dans la mesure où toutes les possibilités de notre modèle républicain n'ont pas été exploitées. Nous estimons par ailleurs que la discrimination positive comme critère socio-géographique serait plus compatible avec nos principes républicains. La discrimination positive sur les critères ethniques serait une solution inadaptée à la population et au multiculturalisme français.

Christelle LE BRETON

Pour réussir la mise en place de ce que nous venons d'évoquer, nous devons passer outre les clivages partisans ou associatifs qui nous éloignent de notre objectif commun qui est de lutter contre le racisme. Ce n'est que grâce à une union sacrée contre la xénophobie et les discriminations que nous pourrions retrouver la nation française derrière son idéal de liberté, d'égalité et de fraternité. Le Club des 12 croit en la capacité de chaque Français à lutter contre le racisme et à reconnaître la richesse de notre diversité.

Les deux représentants du Club des 12 remettent officiellement leur rapport au ministre.

Jean-François LAMOUR

La jeunesse a une responsabilité particulière à jouer dans la transmission de la mémoire. C'est à elle qu'il appartient désormais de savoir, de rapporter et de rendre compte de propositions faisant état de l'engagement des jeunes dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Nous nous reverrons d'ici la fin de l'année pour faire le point ensemble sur l'application de vos propositions. Sachez d'ores et déjà que je fais mien votre slogan, « Liberté, égalité, respect : ainsi va ma fraternité ».

Nous partageons tous la responsabilité de la réussite de notre jeunesse. La jeunesse n'est pas seulement l'avenir mais aussi le présent. Toutes les sociétés qui avancent font le pari de la jeunesse. Parier sur une jeunesse ambitieuse, intransigeante sur les valeurs de respect et de tolérance, pour continuer de défendre notre modèle social et républicain : voilà le défi que nous avons à relever ensemble.